



---

## **INSTRUMENT DE SOUTIEN AU PAYS**

### **POUR LA MISE À L'ÉCHELLE DE LA GESTION DURABLE DES TERRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

Avril 2009

**Version 1.0**

**Préparé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et  
l'agriculture (FAO)**

**dans le cadre de son partenariat avec TerrAfrica**

**Note:** Ces directives ont pour but d'aider les Équipes nationales à concevoir ou à soutenir des programmes de mise à l'échelle de la gestion durable des terres. Elles devront être adaptées, selon les besoins, aux conditions locales de chaque pays. Au fur et à mesure de l'expérience acquise, les retours d'informations des utilisateurs permettront de perfectionner les versions futures de ces directives.

# Table des matières

Résumé analytique .....	
<b>Avant-propos .....</b>	<b>8</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>8</b>
1. Engagement et partenariats .....	17
Construction d'une vaste alliance	17
Plaidoyer et création d'une vision commune de GDT	21
Elaboration de principes directeurs	22
2. Etat des lieux et diagnostic de la situation dans le pays.....	23
A. Diagnostic technologique	25
B. Écosystème/spatial diagnostic	26
C. Diagnostic des politiques	31
D. Diagnostic institutionnel	32
E. Diagnostic financier	34
F. Synthèse	38
3. Programmation des investissements.....	41
Identification et détermination des priorités	43
Vue d'ensemble du Cadre d'investissement	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
4. Formulation et chiffrage des investissements .....	46
5. Mise en oeuvre, suivi et évaluation.....	46
Mise en oeuvre	
Suivi et évaluation	
6. Leçons apprises .....	51
Annexe 1. Schéma d'une approche-programme de GDT à l'échelle du pays	
Annexe 2. Grille d'investissements pour la GDT	
Annexe 3. Modèle de cadre d'investissement préliminaire	
Annexe 4. Exemples d'investissements par catégorie et type d'activités	
Annexe 5. Définitions des principaux termes relatifs à la GDT	
Annexe 6. Liste de contrôle pour la préparation des phases préliminaire et finale du Cadre d'investissement de GDT	
Annexe 7. Outils de suivi et d'évaluation (S&E)	
Annexe 8. Abréviations	

Note: Ces directives ont été préparées par une équipe interinstitutions conduite par la FAO dans le cadre du partenariat TerrAfrica. En Octobre 2008, le Comité exécutif de TerrAfrica, composé de représentants d'organismes multilatéraux et bilatéraux et de pays et d'organisations d'Afrique subsaharienne tels que le NEPAD, a approuvé le contenu et l'approche décrits. Il a pu compter sur la collaboration d'un certain nombre de hauts fonctionnaires des pays africains et d'organisations régionales sous forme de retour d'informations.

# Résumé analytique

## ***Pourquoi un Instrument de soutien au pays (ISP)?***

**Il est largement reconnu que la dégradation des terres réduit les capacités productives des terres agricoles, des parcours et des terrains boisés** à une époque de pression croissante exercée sur les ressources en nourriture, fibres, combustible, eau douce, fourrage, énergie domestique et revenus. Ce constat est particulièrement alarmant en Afrique, où la terre est le bien principal des populations rurales pauvres. Il faut multiplier les investissements et les rendre plus efficaces pour affronter l'ampleur du problème de la dégradation des terres et stimuler la croissance économique, garantir la sécurité des moyens d'existence et réduire les risques environnementaux. Que le problème soit posé en termes de pertes de sols ou de forêts, de disponibilités réduites d'eau, ou de mauvais rendements sur des sols usés, cet appauvrissement de la terre est imputable, outre à des processus naturels, à des pratiques de gestion inefficaces ou non durables, des utilisations des terres inappropriées ou antagoniques, et il est amplifié par la variabilité croissante du climat.

Et le fait est que les rendements de la production agricole et animale en Afrique subsaharienne sont les plus bas du monde, ayant un effet de frein de 0,5% jusqu'à 9% sur le PIB agricole, tandis que la déforestation avance à un rythme sans précédent sur toute la planète. Comme l'a souligné le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ces conditions font de l'Afrique une des zones les plus vulnérables aux impacts négatifs du changement climatique.

**Le système actuel d'utilisation des terres a donné des résultats mitigés et il est temps de changer de cap.** Un certain nombre d'*obstacles clés et de goulots d'étranglement* ont donné lieu à l'*inadéquation des investissements passés pour affronter la dégradation des terres*. En dépit de quelques succès d'aménagement des terres et des eaux obtenus en Afrique, les efforts ont été insuffisants par rapport à l'ampleur du problème, et ce, à cause d'une approche-projet ou sectorielle des questions complexes d'utilisation des terres rurales. De par sa nature, cette approche ne permet pas de saisir le caractère transversal de la dégradation des terres, pas plus qu'elle n'offre de solutions durables à l'amélioration de la coordination et de la collaboration entre secteurs, thèmes, acteurs et partenaires. Les mécanismes d'incitation comme les régimes fonciers ou l'accès local au crédit sont souvent faibles ou inappropriés.

Les connaissances actuelles sont isolées et doivent être canalisées au bon niveau décisionnel dans et **entre les pays ? (within and within countries?)**. Et la conduite africaine du processus a besoin d'être renforcée à tous les échelons. *Nombre de ces obstacles ne peuvent être combattus de façon efficace ou adéquate par des projets isolés à court terme. Ni par des secteurs et des partenaires individuels agissant chacun de leur côté.*

**Les partenaires de TerrAfrica<sup>1</sup> estiment que toute riposte sérieuse à la dégradation des terres** requiert des programmes d'investissement multisectoriels soutenus au niveau des pays, ancrés dans des principes de conduite du processus par les pays africains, de partenariat et de responsabilité mutuelle. Les réponses de ce type en Afrique ont généralement été soit sous-exploitées, soit fait défaut, malgré leur importance dérivant de la complexité de l'utilisation des terres rurales et de l'établissement de priorités au niveau national.

**Les pays africains sont de plus en plus nombreux à se tourner vers des approches programmatiques pour affronter la dégradation des terres et promouvoir la gestion durable des terres (GDT).** A cette fin, ils ont sollicité une aide pour concevoir des programmes d'investissements multisectoriels. Une approche-programme comporte une programmation plus coordonnée et harmonisée entre les différents acteurs et vise à améliorer les synergies entre les interventions, en évitant les approches antagoniques ou encore le chevauchement des efforts. Une approche programmatique renforce la conception, le ciblage, le séquençage et le suivi des investissements, et peut améliorer la gestion de la situation actuelle pour créer un impact plus incisif et un meilleur rapport coût-efficacité. Ces programmes visent à améliorer les performances dans trois domaines:

- Utilisation plus efficace des dépenses publiques, des fonds internationaux et des savoirs existants;
- Mobilisation de fonds supplémentaires et meilleure intégration de la dégradation des terres et de la GDT dans les stratégies de réduction de la pauvreté, les budgets nationaux, les stratégies sectorielles et l'aide internationale; et
- Appui aux politiques, institutions et projets en faveur de la GDT.

Si de nombreux décideurs africains conviennent de l'importance de l'approche programme, les pays se heurtent à la difficulté de concrétiser ce changement de cap.

### ***En quoi consiste l'ISP?***

**L'ISP préconise des approches et des ressources personnalisables pour permettre aux pays africains de lancer ou de renforcer des programmes d'investissement multisectoriels destinés à intensifier la gestion durable des terres.** Pour ce faire, l'ISP fournit des suggestions aux pays afin de fédérer les institutions, interventions, politiques et expériences parfois fragmentées. En particulier, il offre aux gouvernements et à leurs partenaires des approches communes propres à identifier, hiérarchiser et aligner les investissements complémentaires fondés sur l'expérience et soutenus par une ample participation. Il propose des activités visant à montrer à un pays comment effectuer un diagnostic, réunir des acteurs, identifier, prioriser et formuler un cadre d'investissement de GDT, et rassembler d'autres produits et outils du partenariat TerrAfrica et d'ailleurs.

---

<sup>1</sup> La plateforme TerrAfrica a été lancée par le NEPAD et un vaste groupe de partenaires simultanément au COP7 de l'UNCCD à Nairobi et au Forum des partenariats du CAADP afin de servir de cadre opérationnel pour inciter les partenaires à adhérer et à mieux aligner leurs efforts de mise à l'échelle de la GDT en Afrique subsaharienne. Parmi les participants de la plateforme figurent près de 30 pays africains soutenus par l'UNCCD, les organismes des Nations Unies, des agences bilatérales, des institutions internationales de financement et la société civile. Voir [www.terrafrica.org](http://www.terrafrica.org).

**L'ISP n'est pas conçu comme un document prescriptif**, mais offre plutôt un encadrement permettant de prendre en compte l'ensemble des étapes critiques sur la base des expériences acquises dans divers pays du globe, et plus récemment en Afrique.

**L'ISP est la ressource-cadre permettant aux partenaires TerrAfrica d'aligner leurs politiques et de mettre en oeuvre une action commune.** Il référence des produits de connaissance clés tels que les directives de TerrAfrica sur le financement et les politiques, ainsi que la Vision de TerrAfrica, accessibles gratuitement sur la Base de connaissances sur la GDT<sup>2</sup>. Ces documents offrent des informations plus approfondies sur la manière dont les diverses étapes préconisées dans cet instrument pourraient être développées par les pays. Par ailleurs, chaque partenaire dispose d'une gamme d'investissements, ou de services analytiques ou consultatifs relatifs à la GDT. Le soutien de chaque partenaire devrait être intégré de façon à améliorer les synergies et réduire les coûts de transaction des pays à mesure qu'ils bâtissent leurs programmes nationaux de GDT. L'ISP vise à faciliter la conduite nationale du processus et les initiatives de ce programme.

**En particulier, l'ISP fournit des avis pragmatiques aux pays pour leur permettre de créer une coalition multisectorielle et un cadre crédible d'investissement pour la GDT.** Le cadre d'investissement lancé par TerrAfrica aide les parties prenantes nationales à articuler une vision opérationnelle de mise à l'échelle de la GDT. Il inclut des preuves à l'appui des besoins d'investissements prioritaires et identifie des opérations transversales spécifiques.

**Le cadre d'investissement de la GDT regroupe une série d'opérations individuelles de programmes sectoriels en cours, en préparation et futures dans le cadre d'un portefeuille cohérent d'actions de GDT dans les secteurs de l'agriculture, des forêts, des ressources en eau, de l'administration foncière, de l'adaptation au climat, de la planification, etc.** Pour obtenir des résultats, la mise au point d'un portefeuille requiert une approche plus stratégique que l'élaboration d'un projet.

- Un objectif est de rentabiliser les dépenses nationales et internationales en faveur des activités et programmes de gestion des terres, renforçant ainsi les financements et l'impact. Un certain nombre de pays disposent déjà de cadres d'investissements préliminaires ou sont en train de les préparer. Ces cadres d'investissement sont généralement liés aux processus de planification et de détermination des priorités nationales, notamment à la formulation des budgets nationaux, DSRP, stratégies sectorielles, stratégies thématiques telles que les ripostes au changement climatique et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) du NEPAD.

Le budget de préparation d'un cadre d'investissement préliminaire est estimé entre 130 000 et 450 000 dollars E-U sur 6 à 18 mois, à mettre en regard d'un Cadre d'investissement complet de GDT chiffré à des dizaines de millions de dollars, avec des interventions échelonnées sur une période de 10 ans

---

<sup>2</sup> <http://knowledgebase.terrafrica.org/>

**L'ISP distingue cinq étapes principales et étroitement imbriquées pour la constitution des approches-programmes, à savoir:**

1. **Engagements et partenariats:** cette étape est cruciale puisqu'elle mobilise les principales parties prenantes et les premiers champions pour bâtir un programme d'investissements crédible sur la base des connaissances existantes et de l'expérience. Un processus inclusif est essentiel pour garantir l'appropriation du programme et faciliter sa mise en œuvre.
2. **État des lieux et diagnostic:** Cette étape fournit les justifications pour des actions chiffrées visant à améliorer ou sauvegarder la qualité des terres. Elle s'efforce de répondre à certaines questions fondamentales:
  - Dans quelle mesure le gouvernement et ses partenaires devraient-ils investir dans la GDT? Les avantages tirés justifient-ils les coûts?
  - Où devraient être ciblés ces investissements? Doit-on accorder la priorité aux zones à faible potentiel ou à potentiel élevé et/ou aux points chauds de dégradation des terres et de pauvreté?
  - Quelles approches et technologies sont à promouvoir en fonction des systèmes agroécologiques et des conditions locales? Lesquelles présentent la meilleure rentabilité dans l'atténuation des risques de dégradation des terres dus à l'homme ou au climat?

Pour répondre à ces questions, des preuves devront être méthodiquement recueillies afin d'estimer les principales forces, faiblesses, opportunités et les risques liés:

- Aux tendances écologiques, climatiques et socio-économiques;
- À l'environnement politique, institutionnel et financier et aux capacités des partenaires; et
- Aux mécanismes d'investissements actuels et à leurs résultats.

Dans de nombreux pays, ces preuves peuvent être tirées des archives existantes et complétées par de nouveaux travaux analytiques stratégiques s'ils sont sollicités par les pays pour orienter les cycles futurs d'investissements.

3. **Programmation des investissements:** Cette étape identifie une séquence d'activités d'investissement en cours, en préparation et nouveaux basée sur:
  - Les preuves ci-dessus; et
  - un exercice consultatif d'établissement de priorités faisant intervenir une vaste gamme de parties prenantes.

Une deuxième phase d'investissements peut être mise au point sur la base du retour d'informations des partenaires concernant le programme préliminaire.

4. **Formulation et chiffrage des investissements:** La formulation et le chiffrage des activités d'investissement permettront de dégager les sources de financement et les mécanismes de mise en œuvre spécifiques.
5. **Mise en oeuvre, suivi et évaluation (S&E) et apprentissage mutuel:** L'élaboration de buts communs, objectifs et critères pour mesurer les progrès accomplis en la matière est au coeur de tout effort multisectoriel sérieux d'amélioration de la qualité et de la quantité des investissements. Les partenaires de TerrAfrica sont en train de mettre au point des outils ciblés de S&E et des systèmes de gestion des connaissances que les pays pourront utiliser librement.

Les investissements seront régis par une série limitée de buts et d'objectifs communs, mais la mise en oeuvre des opérations d'investissement individuelles se fera dans le cadre de programmes et d'instruments existants ou en préparation dans les secteurs de l'agriculture, des forêts ou des ressources en eau. Ils seront mis en oeuvre directement ou indirectement par les organes administratifs compétents à l'échelon national ou local, sur la base des objectifs spécifiques locaux. Ceci, afin d'éviter de créer un programme parallèle qui court-circuite les structures en place.

La Version 1.0 de cet instrument est conçue comme un document flexible à adapter selon les circonstances. Il est prévu que chaque Équipe nationale créera des programmes de gestion des terres adaptés aux conditions locales et basés sur le préexistant. C'est aux autorités nationales que revient cette responsabilité. Les partenaires régionaux et internationaux de TerrAfrica sont à même de répondre aux demandes d'assistance technique et financière, mais ne peuvent se substituer à l'équipe nationale. C'est pourquoi les autorités nationales sont les destinataires principaux du présent ISP. Des documents et des directives plus détaillés sont disponibles sur le site [www.terrafrica.org](http://www.terrafrica.org), où les lecteurs trouveront également d'autres documents de la base de savoirs de TerrAfrica.

## Avant-propos

Cet Instrument de soutien au pays (ISP) constitue un outil méthodologique et d'orientation pour les Équipes nationales (EN) de gestion durable des terres (GDT). Il offre au pays des moyens d'intensifier son approche-programme de la GDT, et d'identifier et d'établir un ordre d'investissements dans tous les secteurs.

**Il est largement reconnu que la dégradation des terres réduit les capacités productives des terres agricoles, des parcours et des terres boisées** à une époque de pression croissante sur les ressources en nourriture, fibres, combustible, eau douce, fourrage, énergie domestique et revenus. Ce constat est particulièrement alarmant en Afrique, où la terre est le bien principal des populations rurales pauvres. Il faut multiplier les investissements et les rendre plus efficaces pour affronter l'ampleur du problème de la dégradation des terres et stimuler la croissance économique, garantir la sécurité des moyens d'existence et réduire les risques environnementaux. Que le problème soit posé en termes de pertes de sols ou de forêts, de disponibilités réduites d'eau, ou de mauvais rendements sur des sols usés, cet appauvrissement de la terre est dû, outre à des processus naturels, à des pratiques de gestion inefficaces ou non durables, des utilisations des terres inappropriées ou antagoniques, et est également amplifié par la variabilité croissante du climat.

Le fait est que les rendements de la production agricole et animale en Afrique subsaharienne sont les plus bas du monde, ayant un effet de frein de 0,5% à 9% on sur le PIB agricole, tandis que la déforestation se poursuit à un rythme sans précédent à l'échelle de la planète. Comme l'a souligné le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ces conditions font de l'Afrique une des zones les plus vulnérables aux impacts négatifs du changement climatique.

**Le système actuel de gestion des terres a donné des résultats mitigés et il faut envisager un changement de cap.** Un certain nombre d'*obstacles clés et de goulots d'étranglement ont donné lieu à l'inadéquation des investissements passés pour affronter le problème de la dégradation des terres.* En dépit de quelques succès d'aménagement des terres et des eaux obtenus en Afrique, les efforts ont été insuffisants par rapport à l'ampleur du problème, et ce, à cause d'une approche-projet ou sectorielle aux questions complexes d'utilisation des terres rurales. De par sa nature, cette approche ne permet pas de saisir le caractère transversal de la dégradation des terres, pas plus qu'elle n'offre de solutions durables à l'amélioration de la coordination et de la collaboration entre secteurs, thèmes, acteurs et partenaires. Les mécanismes d'incitation comme les régimes fonciers ou l'accès local au crédit sont souvent faibles ou inappropriés.

Les connaissances actuelles isolées doivent être canalisées au bon niveau décisionnel dans et entre les pays **within and within ??**. Et la conduite africaine du processus a besoin d'être renforcée à tous les échelons. *Nombre de ces obstacles ne peuvent être combattus de façon efficace ou adéquate par des projets isolés à court terme. Ni par des secteurs et des partenaires individuels agissant chacun de leur côté.*

**Les partenaires TerrAfrica<sup>3</sup> estiment que toute riposte sérieuse à la dégradation des terres** requiert des programmes d'investissement multisectoriels soutenus au niveau des pays, ancrés dans des principes de conduite du processus par les pays africains, de partenariat et de responsabilité mutuelle. Ces ripostes ont généralement été sous-exploitées ou absentes en Afrique, et sont importantes étant donné les complexités liées à l'utilisation des terres rurales et l'établissement de priorités au niveau national.

**Les pays africains sont de plus en plus nombreux à se tourner vers des approches programmatiques pour affronter la dégradation des terres et promouvoir la gestion durable des terres (GDT).** A cette fin, ils ont sollicité une aide pour la mise en place de programmes d'investissements multisectoriels. Une approche-programme implique une planification mieux coordonnée et harmonisée entre les différents acteurs. Elle vise à améliorer les synergies entre les interventions, en évitant les approches antagoniques ou le chevauchement des efforts. Une approche programmatique améliore la conception, le ciblage, le séquençage et le suivi des investissements. Elle peut améliorer la situation actuelle et créer un meilleur impact tout en accroissant la rentabilité. Ces programmes ont pour vocation d'améliorer les résultats dans trois domaines:

- Utiliser les dépenses publiques nationales et le financement international ainsi que les connaissances actuelles, de façon plus efficace et rationnelle;
- Lever d'autres fonds et intégrer les questions de dégradation des terres et de GDT dans les stratégies de réduction de la pauvreté, les budgets nationaux, les stratégies sectorielles et l'aide internationale; et
- Soutenir les réformes politiques, institutionnelles et de projet ayant pour but de promouvoir la GDT.

Si de nombreux décideurs africains conviennent de l'importance de passer à une approche plus programmatique de la GDT, les pays se heurtent à la difficulté de concrétiser ce changement de cap.

**Tableau 1: Valeur ajoutée d'un programme d'investissements en GDT**

<b>"Business as usual": impact limité par dollar</b>	<b>Valeur ajoutée: Plus d'impact par dollar</b>
<b>Investissements fragmentés dans les secteurs d'utilisation des terres:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• utilisation fragmentée des ressources financières pour des interventions fragmentées sur la terre;</li> <li>• manque de prédictibilité des ressources sur le long terme;</li> <li>• réduction des leviers financiers, de l'efficacité et de la rentabilité inhérents aux approches-projets fragmentées.</li> </ul>	<b>Investissements coordonnés:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• meilleure hiérarchisation des investissements et meilleure rentabilité en adoptant une programmation commune à long terme centrée sur un cadre d'investissements opérationnel mené par le pays;</li> <li>• améliorer la capacité du gouvernement de stimuler le changement au niveau du système et de créer un environnement propice pour la mise à l'échelle de la GDT;</li> <li>• peut aboutir à l'expansion des financements totaux, tant internationaux que nationaux, pour les investissements de GDT à un meilleur coût-efficacité.</li> </ul>
<b>Soutien international fragmenté:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• manque de soutien à la mise en oeuvre pour la</li> </ul>	<b>Meilleure cohérence du dialogue international:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• meilleure conduite nationale du programme de</li> </ul>

<sup>3</sup> La plateforme TerrAfrica a été lancée par le NEPAD et un vaste groupe de partenaires simultanément au COP7 de l'UNCCD à Nairobi et au Forum des partenariats du CAADP afin de servir de cadre opérationnel pour inciter les partenaires à adhérer et à mieux aligner leurs efforts de mise à l'échelle de la GDT en Afrique subsaharienne. Parmi les participants de la plateforme figurent près de 30 pays africains soutenus par l'UNCCD, les organismes des Nations Unies, des agences bilatérales, des institutions internationales de financement et la société civile. Voir [www.terrafrica.org](http://www.terrafrica.org).

<p>conduite nationale du processus sur le développement rural durable;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• capacité limitée d'engager des dialogues généraux sur les politiques et les institutions et autres questions de gouvernance concernant la GDT.</li> </ul>	<p>gestion des terres;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• plus grand soutien et meilleure visibilité politique des priorités, stratégies et programmes du pays;</li> <li>• alignement des dialogues entre les acteurs (ex: réduction des coûts pour le gouvernement qui entame de multiples dialogues faisant double emploi avec les organismes internationaux).</li> </ul>
<p><b>Savoirs, politiques et institutions fragmentés:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les connaissances isolées restent inappliquées;</li> <li>• partage de connaissances faible entre les secteurs et thèmes et entre les institutions et les frontières;</li> <li>• régimes de politiques absents ou incohérents dans tous les secteurs;</li> <li>• faible degré de suivi, évaluation et benchmarking entre les opérations confrontées à des enjeux analogues.</li> </ul>	<p><b>Meilleure application et développement des connaissances et des politiques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• opportunités accrues pour les acteurs et les projets dans le pays (et dans toute l'Afrique) de générer, partager et absorber les connaissances;</li> <li>• plaidoyer plus solide à tous les niveaux;</li> <li>• mesures d'incitation sous l'effet de la rationalisation des politiques;</li> <li>• meilleurs niveaux de comparaison, évaluation et suivi des efforts sur le terrain et amélioration des politiques, investissements et institutions.</li> </ul>

## Introduction

L'ISP préconise des approches et des ressources personnalisables afin de permettre aux pays africains de lancer ou de renforcer des programmes d'investissement multisectoriels pour une mise à l'échelle de la GDT. Pour ce faire, l'ISP fournit des suggestions aux pays afin de fédérer les institutions, interventions, politiques et expériences parfois fragmentées. En particulier, il offre aux gouvernements et à leurs partenaires des approches communes propres à identifier, hiérarchiser et aligner les investissements complémentaires fondés sur des preuves solides et une participation. Il propose des activités visant à montrer à un pays comment effectuer un diagnostic, réunir les acteurs, identifier, prioriser et formuler un cadre d'investissement de GDT, et rassembler d'autres produits et outils du partenariat TerrAfrica et autres.

Le coût de la préparation d'un cadre d'investissement préliminaire de GDT est estimé entre 130 000 et 450 000 dollars EU sur 6 à 18 mois, à mettre en regard d'un Cadre d'investissement complet chiffré à des dizaines de millions de dollars, avec des interventions échelonnées sur une période de 10 ans.

**L'ISP n'est pas conçu comme un document prescriptif**, mais offre plutôt des conseils permettant de prendre en compte l'ensemble des étapes critiques, sur la base des expériences acquises dans divers pays du globe, et plus récemment en Afrique.

**L'ISP est la ressource-cadre permettant aux partenaires TerrAfrica d'aligner leurs politiques et de mettre en oeuvre une action commune.** Il référence des produits de connaissance clés de TerrAfrica tels que des directives sur le financement et les politiques, ainsi que la Vision de TerrAfrica qui sont accessibles gratuitement sur la Base de connaissances sur la GDT.<sup>4</sup> Ces documents offrent des informations plus approfondies sur comment les diverses étapes préconisées dans cet instrument pourraient être développées par les pays. En outre, chaque partenaire dispose d'une gamme d'investissements, ou de services analytiques ou consultatifs relatifs à la GDT. Le soutien de chaque partenaire devrait être intégré de façon à améliorer les synergies et réduire les coûts de transaction des pays au fur et à mesure de l'avancement de leurs programmes nationaux de GDT. L'ISP vise à faciliter la conduite nationale du processus et les initiatives de ce programme.

La Version 1.0 de cet instrument est conçue comme un document flexible à adapter selon les circonstances. Il est prévu que chaque Équipe nationale créera des programmes de gestion des terres adaptés aux conditions locales et basés sur le préexistant. C'est aux autorités nationales que revient cette responsabilité. Les partenaires régionaux et internationaux de TerrAfrica sont à même de répondre aux demandes d'assistance technique et financière, mais ne peuvent se substituer à l'équipe nationale. C'est pourquoi les autorités nationales sont les principaux destinataires de ce document. Des documents et des directives plus détaillés sont disponibles sur le site [www.terrafrica.org](http://www.terrafrica.org), où les lecteurs trouveront également d'autres documents de la base de savoirs de TerrAfrica.

---

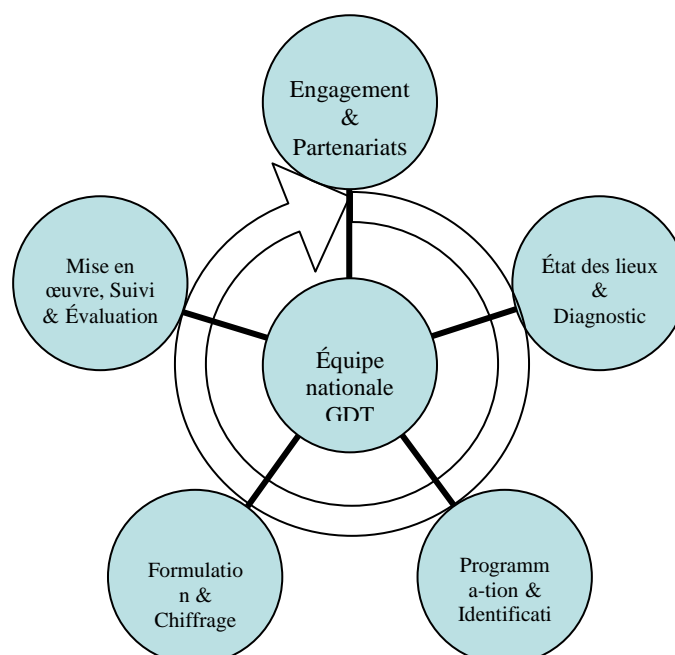
<sup>4</sup> <http://knowledgebase.terrafrica.org/>

TerrAfrica ne préconise pas la création de programmes parallèles qui court-circuiteraient les structures, processus et institutions en place. Le Cadre d'investissement sert à mettre à profit ou à diffuser les efforts nationaux en cours, tels que les programmes sectoriels ou régionaux dans les domaines de l'agriculture, des ressources naturelles, du changement climatique, ou de la gestion de l'environnement. En effet, le processus de fédération des secteurs visant à articuler le programme de GDT et créer ensemble un cadre d'investissement renforcera les mécanismes et les processus dans les pays en identifiant des activités destinées à combler les lacunes ou à renforcer les efforts en cours. La mise en oeuvre est effectuée au moyen de programmes et d'instruments planifiés ou en cours, exécutés directement ou indirectement par les administrations compétentes au niveau national ou local.

L'appropriation du processus par le pays et la mobilisation de champions ont tous deux une importance fondamentale. La responsabilité de la préparation d'un Cadre d'investissement de GDT incombe aux autorités nationales de divers secteurs. En l'absence d'une équipe nationale, sa constitution serait la première démarche à entreprendre, en s'appuyant sur les activités et les soutiens éventuels existant à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement. L'Équipe nationale est le principal destinataire de ce document. Les partenaires régionaux et internationaux de TerrAfrica peuvent satisfaire les demandes d'assistance technique et financière selon les besoins, mais ne peuvent se substituer à l'équipe nationale, étant donné le principe fondamental de l'appropriation de TerrAfrica.

**L'ISP est articulé en une série de cinq étapes**, résumées dans la Figure 1. Voir l'Annexe 1 pour une version plus explicite du diagramme. Ces cinq étapes sont ensuite suivies d'un chapitre sur les leçons tirées des expériences en cours dans les pays.

**Figure 1:** Etapes de l'identification et de la conception d'un Cadre d'investissement GDT



La première étape, **Engagement et partenariats**, définit la création d'une alliance multisectorielle de GDT fondée sur un groupe nouveau ou existant de champions – une Équipe nationale – en mesure de lancer et de soutenir l'alliance durant la période décisive de ses débuts. Cette alliance devrait englober tous les principaux secteurs, plus les représentants des ONG pertinentes. Elle servira de base sur laquelle se succéderont d'autres activités relatives à l'engagement et aux partenariats, y compris la hiérarchisation et la mise à l'échelle des investissements. Ces initiatives pourront comprendre l'élaboration d'une vision commune de la GDT, la création d'un engagement politique au plus haut niveau sur les questions de dégradation des terres et de GDT, la sensibilisation au besoin d'une approche-programme de la GDT et la formulation d'un code de conduite afin d'améliorer la coordination, l'harmonisation et l'unité autour d'objectifs communs de tous les partenaires nationaux et les bailleurs de fonds engagés. Naturellement, il se peut qu'il existe déjà des alliances multisectorielles auxquelles le gouvernement pourrait recourir – pour autant qu'elles soient dotées d'un mandat et d'une autorité reconnus.

La deuxième étape, **État des lieux et diagnostic**, s'attache à consolider l'ensemble de connaissances opérationnelles afin de comprendre ce qui fonctionne et pourquoi. Ce volet fournit les preuves à l'appui d'activités chiffrées spécifiques visant à améliorer ou à sauvegarder la qualité des terres. Il s'efforce de répondre à certaines questions clés:

- Dans quelle mesure le gouvernement et ses partenaires devraient-ils investir dans la GDT? Les avantages obtenus justifient-ils les coûts?
- Où cibler ces investissements? La priorité devrait-elle être donnée aux zones à faible potentiel ou à potentiel élevé et/ou aux points chauds de dégradation des terres et de pauvreté?
- Quelles approches et technologies doivent être encouragées, en particulier, en termes d'agro-écologies et de conditions locales? Lesquelles ont le meilleur rapport qualité- coût du point de vue de la mitigation des risques de dégradation des terres dus au climat et/ou à l'homme?

Pour fournir une réponse crédible à ces questions, il faut rassembler méthodiquement des preuves, en s'attachant en particulier aux principaux goulets d'étranglement et opportunités liées à la GDT. Le présent ISP suggère des analyses spécifiques sur:

- Les technologies éprouvées;
- Les dimensions spatiales telles que les "points chauds" de dégradation des terres, la santé des écosystèmes, le changement climatique et les régimes d'utilisation des terres; et
- Les forces et les faiblesses de l'environnement politique, institutionnel et financier.

Ces analyses gagneraient à être rassemblées au sein d'un rapport de diagnostic élaboré en consultation avec les principaux partenaires. Ce rapport serait utilisé par l'alliance du pays pour la GDT afin d'améliorer l'ordre des investissements multisectoriels durant la préparation du Cadre d'investissement décrit ci-après.

La troisième étape se réfère à la **programmation des investissements de GDT** qui implique la création d'un Cadre d'investissement multisectoriel. Ce cadre affiche une séquence d'activités d'investissements en cours, planifiées et nouvelles sur la base du diagnostic décrit plus haut et d'un processus consultatif mené par l'EN. Certains pays choisissent de commencer par un *cadre d'investissement préliminaire* s'inspirant du diagnostic existant et d'une petite masse critique d'acteurs, dans le but d'évoluer progressivement vers un **cadre d'investissement détaillé** doté d'un S&E plus solide, d'outils SIG, de nouveaux travaux analytiques pour soutenir les nouveaux investissements, d'une structure officielle de mise en oeuvre du programme dans le pays, d'un engagement plus fort des parties prenantes et d'un plus vaste soutien international. Un cadre d'investissement préliminaire peut constituer la première phase utile portant à une étape intégrée plus mature.

**Hiérarchisation des investissements:** il est suggéré d'évaluer les principales actions cernées par le diagnostic par rapport aux priorités nationales et locales de développement pour mettre en lumière les synergies, lacunes, contradictions et liens éventuels. Les activités d'investissement peuvent alors être répertoriées et classées en fonction des meilleures opportunités en termes de synergies et complémentarités, de façon à produire rapidement des résultats positifs et à entraîner un ordre logique de leur mise en oeuvre. Les critères présidant à la détermination de ces priorités pourraient être des critères qui explicitent, pour chaque action, si elle est techniquement viable, réalisable au moindre coût, adaptée à chaque écosystème en jeu ou point chaud de dégradation des terres, aux zones à haut potentiel telles que les parcours, terres boisées ou agricoles critiques, en cohérence avec les priorités arrêtées à l'échelon local ou national, assortie de mécanismes de mise en oeuvre et de financement clairement définis, et assurée de soutiens influents motivés pour mettre en oeuvre les activités. Cet ensemble de critères, non restrictif, peut être discuté et développé par les Équipes nationales au fur et à mesure de leur concertation intersectorielle. Il est suggéré d'ajouter des cartes et autres outils visuels pour étayer le dialogue.

La quatrième étape, **Formulation et chiffrage des investissements**, classe les activités et les investissements en quatre grandes composantes:

- mise à l'échelle sur le terrain des activités de GDT;
- création d'un environnement institutionnel, politique et financier favorable pour la GDT;
- renforcement des services commerciaux et consultatifs en matière de GDT; et
- mise au point de systèmes de S&E et de gestion des connaissances.

C'est à ce stade que démarre une élaboration détaillée des actions prioritaires et que sont finalisées les sources de financement et mécanismes de mise en oeuvre de nouveaux investissements. Qu'il s'agisse d'un cadre d'investissement préliminaire ou final, il est fortement recommandé, afin de garantir un haut niveau de crédibilité financière et opérationnelle, d'éviter une "liste de préférences" des investissements.

La cinquième étape concerne **la mise en oeuvre, et la constitution d'un système de suivi et d'évaluation et d'apprentissage mutuel**. La formulation de buts communs, d'objectifs et de critères de base servant à mesurer les progrès accomplis et à partager les enseignements tirés entre les acteurs, est au coeur de tout effort multisectoriel sérieux visant à améliorer la qualité et la quantité des investissements. Ces processus doivent, dans la mesure du possible, s'appuyer sur des processus et

méthodologies déjà en place au niveau des pays. Les partenaires de TerrAfrica sont en train d'élaborer des outils de S&E ciblés qu'ils mettent à la disposition des pays. Les investissements seront régis par une série limitée de buts et d'objectifs communs, mais la mise en oeuvre des opérations d'investissement individuelles se fera dans le cadre de programmes et d'instruments existants ou en préparation dans les secteurs de l'agriculture, des forêts ou des ressources en eau. Ils seront mis en oeuvre directement ou indirectement par les organes administratifs compétents à l'échelle nationale ou locale, sur la base d'objectifs locaux spécifiques. Ceci, dans le but d'éviter de créer un programme parallèle qui court-circuite les structures en place. Un "réseau de service" régional de S&E et d'apprentissage en train d'être élaboré par le NEPAD et le PNUE avec la participation d'autres partenaires, pourrait venir en aide à qui en fait la demande.

**L'ISP a pour vocation de guider les EN au cours de chacune de ces cinq étapes**, en s'appuyant sur les expériences récentes des pays eux-mêmes, et ouvrir la voie à des ressources additionnelles. En tant que tel, cet instrument devrait être envisagé comme un document vivant, à améliorer au fur et à mesure de l'expérience acquise. Le partenariat TerrAfrica rassemblera les informations en retour pour améliorer les versions successives et garantir sa pertinence avec les objectifs prioritaires des pays pour la sauvegarde de leurs ressources en terres et en eau. L'ISP peut aider l'EN à mieux prendre en compte les nouveaux enseignements tirés de l'expérience, les progrès des techniques et des connaissances, ainsi que les forces et faiblesses, et les menaces ou opportunités apparues entretemps.

Le tableau suivant présente un résumé des cinq étapes et propose un cadre chronologique et budgétaire indicatif. Dans la mesure où chaque pays est confronté à des problèmes de GDT différents, ce type de référence chronologique et budgétaire reste nécessairement indicatif. A condition que la méthodologie exposée dans ce document soit respectée dans l'ensemble, le budget total requis pour la préparation d'un Cadre d'investissement à l'échelle nationale devrait se situer entre 130 000 et 450 000 \$ EU et s'étendre sur six à douze mois. Ce coût doit être mis en perspective de la valeur globale d'un Cadre d'investissement détaillé de GDT, qui pour la plupart des pays, se chiffre en dizaines de millions de dollars, avec des interventions s'étalant sur une période de cinq à dix ans.

**Tableau 1:** Principales étapes, cadres chronologique et budgétaire indicatifs

<b>Étapes</b>	<b>Principaux points</b>	<b>Chronologie</b>	<b>Budget estimé en \$ EU</b>
Mise en place des alliances	Champions, plaidoyer, vision et buts communs, principes de partenariat	Continue	10 000 - 75 000
Diagnostic	Travail analytique, options d'investissement, consultations	3-8 mois	10 000 - 100 000*
Identification des investissements	Choix des priorités, consultations	1-2 mois	50 000 - 100 000
Formulation des investissements	Chiffrage, consultations	1-2 mois	50 000 - 75 000
Apprentissage mutuel	S&E et système de gestion des connaissances, SIG	1-6 mois	10 000 - 100 000
<b>TOTAL</b>		<b>6-18 mois</b>	<b>130 000 - 450 000</b>

\* Les coûts peuvent grimper considérablement avec de nouveaux travaux analytiques

## 1. Engagement et partenariats

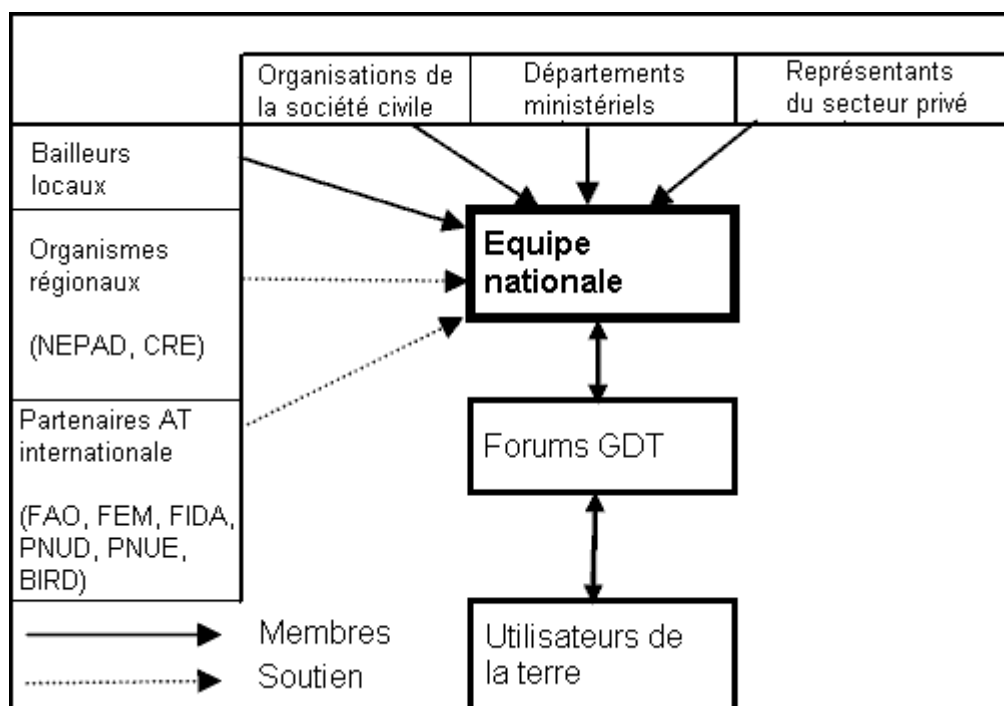
Points essentiels:

- promouvoir ou renforcer une alliance intersectorielle pour la GDT faisant intervenir des champions influents
- Arriver à une vision commune de la GDT comprenant des buts communs et une définition
- Obtenir un appui politique pour la GDT au niveau central et local
- Convenir de principes de partenariat simples pour les membres de l'alliance.

### Construction d'une large alliance

Étant donné que la dégradation des terres touche à différents secteurs et fait intervenir diverses parties prenantes, des approches de partenariat conduites par le gouvernement peuvent revêtir une grande importance si elles sont bien planifiées et armées pour l'action. Ce chapitre suggère des moyens de créer ou d'exploiter des engagements envers l'agenda de GDT, de s'assurer la participation de champions influents dès le départ, et d'identifier des groupes intéressés et des partenaires clés. Les champions devraient commencer à dialoguer avec leurs collègues sur des moyens de s'organiser en une alliance qui aurait pour mandat de formuler un Cadre d'investissement basé sur les expériences et les diagnostics en cours chez l'ensemble des parties prenantes. La Figure 2 indique les grandes catégories de parties prenantes susceptibles d'intervenir.

**Figure 2: Représentation schématique des parties prenantes**



L'Équipe nationale constituée par le gouvernement pour mettre en place l'alliance nationale pourrait souhaiter pondérer l'efficacité d'un petit groupe avec les avantages

d'une large participation. Bien que la composition de l'équipe soit appelée à varier d'un pays à l'autre, celle-ci comportera le plus souvent:

- l'ensemble des départements ministériels concernés (ex. environnement, agriculture, foncier, eau, foresterie, élevage, tourisme, énergie, développement rural, développement local, décentralisation, finances et planification, logement et développement urbain, institutions de recherche);
- des partenaires issus des collectivités locales à l'échelon infranational;
- des représentants du secteur privé (environnement, agriculture, énergie et tourisme);
- des organisations de la société civile (ex. utilisateurs des terres, agriculteurs, ONG nationales, associations, syndicats); et
- *en qualité d'observateurs ou de pourvoyeurs d'assistance technique*: des partenaires internationaux, en particulier les représentants des groupes de bailleurs de fonds dans les domaines de l'agriculture, du climat, de l'environnement ou des ressources naturelles.

Il est possible de pondérer l'efficacité d'un petit groupe avec les avantages d'une plus ample participation. Un petit groupe avance plus rapidement mais un grand groupe peut renforcer l'adoption et l'appropriation. On pourrait par exemple faire appel à un groupe limité, peut-être un groupe technique, et un groupe de direction à plus haut niveau, tous deux soutenus par un organe consultatif largement représentatif.

Là où il n'y a pas encore de structure en place, l'EN pourrait tirer parti des groupes de travail ou des comités interministériels couvrant les questions agricoles, foncières, de changement climatique, et de gestion des ressources naturelles. Il peut être nécessaire de renforcer institutionnellement leur participation à l'EN ou leurs mandats relatifs à leur rôle de programmation, de plaidoyer et de gestion. Par exemple, tant en Ouganda qu'au Nigeria, un petit groupe de champions de plusieurs secteurs techniques ont pu instaurer des dialogues plus vastes à l'échelle nationale, qui au bout d'un an, gagnaient déjà rapidement du terrain et une visibilité (voir Encadré 1).

Plusieurs pays subsahariens disposent déjà d'instruments programmatiques, tels que des "Approches à base programmatique (PBA)" ou des "Approches sectorielles" (SWAp) pour l'agriculture ou la gestion des ressources naturelles. Ces programmes sont normalement bien placés pour un dialogue de politique à haut niveau, et pourraient donc constituer une bonne solution d'hébergement d'une EN sur la GDT. Cela permettrait de bonnes synergies et une crédibilité, qui sont importantes pour la mise en

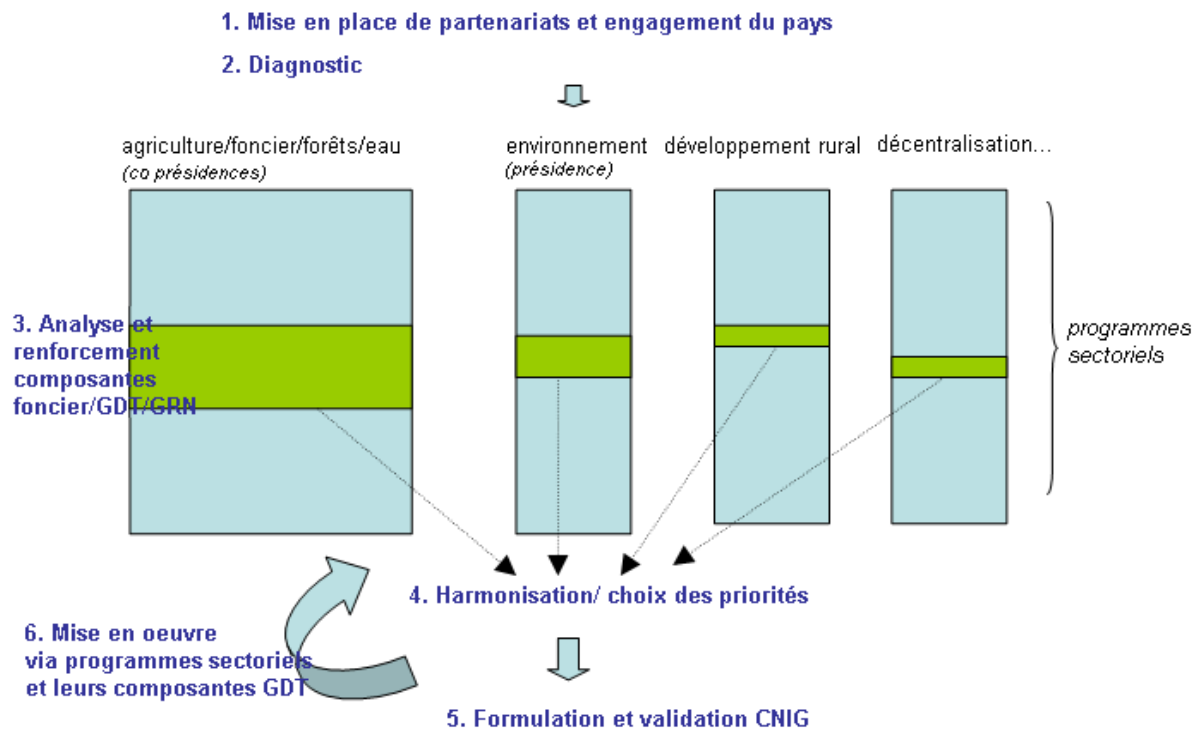
oeuvre des phases de diagnostic et de fixation des priorités du Cadre d'investissement. Les programmes seront également un des principaux mécanismes de mise en oeuvre et de suivi des interventions de GDT. Dans la Figure 3, la troisième étape recommande d'identifier les composantes de GDT au sein de programmes sectoriels en cours ou à l'étude, de façon à vérifier que la GDT y est

**Encadré 1. Partenariats et engagements: exemple du Nigeria**

Au Nigeria, un comité technique national pour la GDT a été convoqué par le gouvernement fédéral. Leur tâche principale était de démarrer et de formaliser, au niveau technique, le processus de création d'un programme national et partenariat à long terme pour la gestion des terres, y compris un cadre d'investissement GDT. Le Comité se réunit brièvement deux fois par semaine et est composé de champions du Ministère de l'agriculture et des ressources en eau (président du comité en fonction), du Ministère des finances, de la Commission nationale de planification, du Ministère de l'environnement, du logement et du développement urbain, et du NEPAD Nigeria. Les membres du Comité sont étroitement liés au CAADP, aux plans d'action nationaux de l'UNCCD et à la mise au point de stratégies et de politiques nationales.

abordée de façon adéquate tant en termes stratégiques qu'opérationnels. La quatrième étape illustre le processus d'établissement des priorités entre diverses interventions visant la GDT dans le cadre de programmes sectoriels, dans l'optique d'assurer une synergie entre les diverses activités.

**Figure 3: Regroupement des initiatives d'un pays (à adapter au niveau de chaque pays)**



**Les Termes de référence d'une Équipe nationale pourraient comporter les fonctions suivantes:**

- Adopter une définition opérationnelle de la GDT à l'échelle nationale (voir Annexe 5);
- Définir et choisir des options de promotion d'une approche-programme pour la mise à l'échelle de la GDT;
- Identifier des points focaux parmi les intéressés et les institutions afin de veiller à une programmation mieux coordonnée et harmonisée entre les ministères gouvernementaux et les partenaires de développement;
- Préparer des principes directeurs de partenariat;
- Mener un dialogue multisectoriel sur la définition de la vision du pays pour la GDT;
- Préparer une feuille de route pour la préparation d'un cadre d'investissement de GDT;
- Informer les partenaires de développement et autres groupes intéressés sur les activités et s'assurer leur soutien financier et non financier;

- Collecter et assembler les connaissances existantes sur la dégradation et la gestion des terres, les institutions, les politiques etc. en vue du diagnostic, en incluant une liste d'interventions passées, présentes et planifiées de GDT;
- Identifier et recruter des consultants pour effectuer des études économiques ou écologiques, un travail de communication, un appui technique, l'organisation d'ateliers et l'établissement de rapports, etc.;
- Approuver et diffuser les travaux des consultants;
- Soutenir la cause de la GDT dans les débats et instances de politique nationale;
- Soutenir les membres siégeant dans des comités de pilotage de projets et activités liés à la GDT;
- Identifier les besoins de renforcement des capacités pour certaines institutions clés et pour l'équipe nationale;
- Organiser des ateliers énergiques et opérationnels pour faire avancer les activités ci-dessus;
- Suivre les progrès et résultats de la mise en oeuvre du processus, sur la base d'indicateurs de suivi simples conçus par l'EN; et
- Tenir des réunions périodiques de l'EN (deux fois par mois), élire un(e) président(e) et un(e) secrétaire et gérer un budget couvrant la préparation et la supervision du cadre d'investissement.

Il est prévu de faire présider l'EN par une institution gouvernementale nationale préexistante dotée d'un mandat clair pour convoquer et prendre la direction de processus de décision sur les investissements et d'élaboration de politiques relatives à la GDT. De par la nature même de leurs fonctions, les ministères les plus compétents seraient le Ministère de la planification ou des finances et/ou de l'agriculture (étant donné que la plupart des activités de GDT sont diffusées par les agents de vulgarisation et que les investissements de GDT passent également par leur budget). Les Ministères de l'environnement pourraient également remplir cette fonction. Toutefois, dans les plus grands pays décentralisés, cela pourrait se faire au niveau de l'État ou à l'échelle régionale.

Il serait fort utile d'identifier au moins un champion de GDT actif au niveau national dans le pays. Les champions de la GDT seraient vraisemblablement des personnes et/ou des institutions dotées d'un mandat ou d'une claire compétence en matière de GDT dans le pays. D'autres champions, des partenaires de développement aux organisations de la société civile ou des universités, pourraient également aider l'EN à piloter l'agenda et les processus de GDT au niveau du pays. En ce qui concerne les partenaires de développement (à l'échelon local, régional et international), le soutien le plus efficace pourrait être une approche venant d'un organisme chef de file au niveau du pays, s'appuyant sur un dialogue et des accords sur les nominations, la durée des mandats et les mécanismes de rotation. Les regroupements de bailleurs de fonds présents dans les domaines de l'agriculture, des ressources naturelles, de l'environnement ou de tout autre domaine connexe seraient les mieux placés pour prendre part à ce processus.

Les pays adoptant des approches-programmes de gestion intégrée des terres et des eaux souhaitent souvent incorporer les opinions des utilisateurs ruraux aux points clés du processus de création de l'alliance, tâche difficile, mais guère impossible, qui requiert une bonne organisation. Cela pourrait se faire par le biais d'un forum consultatif à participation plus ouverte qui pourrait inclure des organisations de la

société civile, du secteur privé, des représentants des agriculteurs et d'autres utilisateurs de la terre. En collaboration étroite avec l'Équipe nationale, le Forum consultatif jouerait un rôle de conseil durant la formulation et la mise en oeuvre du Cadre d'investissement et pourrait harmoniser le processus de consultation nécessaire pour d'autres étapes décrites dans ce document, en particulier pour l'établissement des priorités d'investissement.

Les partenaires régionaux et internationaux pourraient se concerter pour soutenir directement les travaux de l'EN s'ils estiment que celle-ci est bien organisée et dotée d'un programme de travail et d'un mandat clairs. Certains de ces partenaires pourraient apporter un soutien initial à l'EN pour consolider sa position et la rendre plus crédible là où elle pourrait influencer d'autres partenaires. Là aussi, il est important d'identifier des champions parmi les organismes partenaires. Nombre de ces partenaires sont des membres de TerrAfrica, du CAADP, du NEPAD, de Communautés économiques régionales, d'organismes financiers et techniques des Nations Unies et d'agences bilatérales, ainsi que d'ONG internationales.

## **Plaidoyer et création d'une vision commune de GDT**

Une fois en place, l'Équipe nationale devrait dégager une définition de la GDT spécifique au pays, appréhender une vision commune des principaux problèmes de dégradation des terres affectant le pays (pressions-réponses) et évaluer les principaux goulets d'étranglement et opportunités de mise à l'échelle des bonnes pratiques de GDT. La définition de GDT, les "points chauds" de dégradation des terres et les principaux goulets d'étranglement varieront vraisemblablement en fonction des pays. Les activités de plaidoyer sur ces questions seront importantes pour aider à renforcer la sensibilisation sur la nécessité d'agir. Dans de nombreux pays, cette prise de conscience a déjà lieu mais il est rare de constater une perspective ou vision commune sur les modalités d'expansion de la GDT. Pour obtenir un engagement politique des plus hauts échelons du gouvernement, il serait utile de voir si les questions de dégradation des terres et de GDT trouvent un écho suffisant dans les documents de politique et de stratégie et les augmentations des budgets publics.

Pour édifier une vision commune et une coalition nationale, l'EN devra instaurer un dialogue ouvert aux niveaux tant technique que politique, notamment par des séries de consultations. Il est recommandé aux équipes nationales de tirer parti, dans la mesure du possible, des réunions et ateliers déjà programmés pour présenter leurs idées. Par exemple, un forum national sur les bassins versants, un sommet sur les engrais, des ateliers de planification stratégique ou d'élaboration des politiques de développement, ou encore un conférence technique sur l'agroforesterie sont tous d'excellents véhicules, tout comme les réunions de groupes de bailleurs de fonds. Par ailleurs, les plus petites consultations individuelles pourraient servir à garantir la participation d'organismes clés ou d'autorités influentes.

Ces séries de consultations devraient aider l'EN à formuler un plan de travail conjoint sur 18 mois énonçant les principales tâches à accomplir en vue de la préparation du Cadre d'investissement de GDT. Les organismes responsables au sein de TerrAfrica dispenseront une aide technique sur demande.

Une autre activité importante à entreprendre dès le début serait la compilation d'une base de données de l'ensemble des interventions GDT en cours sur financement privé ou public (indiquant, par exemple, s'il s'agit de ressources intra- ou

extrabudgétaires), des partenaires actuels et des politiques en vigueur. Cette base de données et les outils connexes (ex. cartes) seront utilisés par la suite, lors des étapes de diagnostic et de hiérarchisation des investissements, en vue de la préparation du Cadre d'investissement.

## Élaboration de principes directeurs

Certains pays ont mis au point des principes concis et simples de partenariat afin d'aider à fédérer le vaste éventail de parties prenantes autour d'une vision commune et de rendre cette vision opérationnelle par le biais du Cadre d'investissement de GDT. L'articulation de ces principes peut étayer les tout premiers dialogues internes au sein de l'EN et à mesure qu'elle s'emploie à rassembler les parties prenantes pour mettre sur pied une alliance opérationnelle et axée sur les investissements. Ainsi, ces principes peuvent contribuer à:

- Mettre graduellement en place et accepter un consensus autour d'un diagnostic commun et arriver à une vision largement partagée de la GDT à l'échelle du pays, ce qui est important pour convenir des activités d'investissement prioritaires (décrites plus bas).
- Encourager le partage d'informations sur les interventions de GDT (passées, en cours et en préparation) pour soutenir les synergies potentielles.
- Inciter les parties prenantes à intégrer les anciennes et nouvelles opérations d'investissement en GDT dans le Cadre d'investissement du pays.
- Stimuler le dialogue multisectoriel parmi les institutions nationales sur des questions de politique et de planification fondamentales, telles que le régime foncier, le crédit rural, l'aménagement des bassins versants ou des bassins hydrographiques et l'évolution des dépenses publiques.

L'Équipe nationale devrait examiner la nécessité de formaliser ces principes directeurs au sein d'une déclaration, ou même de documents stratégiques conjoints comme un DSRP, à aligner, par exemple, sur la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, les processus nationaux du NEPAD/CAADP (auxquels l'EN devrait participer) en particulier pour ce qui concerne le 1<sup>er</sup> pilier concernant la gestion durable des terres et des eaux. Par exemple, en Ouganda, les Secrétaires Permanents de quatre organismes techniques ont signé un accord interministériel sur la GDT, présentant les principes communs de base, identifiant les comités techniques et directeurs propres à mettre ces principes en application, et autoriser les comités à s'engager dans la planification d'un cadre d'investissement de GDT lié au processus CAADP.

### Les principes directeurs pourraient reposer notamment sur les aspects suivants:

- **Apprentissage mutuel et objectifs communs:** les partenaires conservent leurs obligations et contribuent à la mise en oeuvre des objectifs convenus, du programme de travail conjoint et au partage d'informations;
- **Inclusivité:** participation à large assise faisant intervenir la société civile, les organisations communautaires s'occupant d'exploitation et de gestion des ressources naturelles et les communautés agricoles locales;
- **Complémentarités:** chaque partie prenante a un rôle unique et important à jouer; décentraliser les activités le plus possible;

- **Transparence et responsabilité:** par exemple, l'agenda de l'aide met en relief l'appropriation par le pays, l'alignement avec les priorités, politiques et processus du gouvernement, l'harmonisation des mécanismes de fourniture de l'aide (entre les partenaires), une meilleure coordination et une gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle (Déclaration de Paris, 2005);
- une mise en oeuvre sans délai des services; et
- des performances et résultats mesurables.

## 2. *État des lieux et diagnostic de la GDT dans le pays*

Points clés:

- Analyser les principaux goulets d'étranglement et opportunités de mise à l'échelle de la GDT autour de cinq dimensions: technologies, écosystèmes, politiques, institutions et financements.
- Sur cette base, préparer une note de synthèse pour orienter la hiérarchisation des investissements.

Cette étape présente les justifications des activités chiffrées spécifiques visant à améliorer ou sauvegarder la qualité des terres. L'aboutissement du processus de diagnostic est une note de synthèse destinée à guider l'alliance dans la détermination des priorités d'investissement (Figure 4). Cette étape a pour vocation de répondre à certaines questions clés:

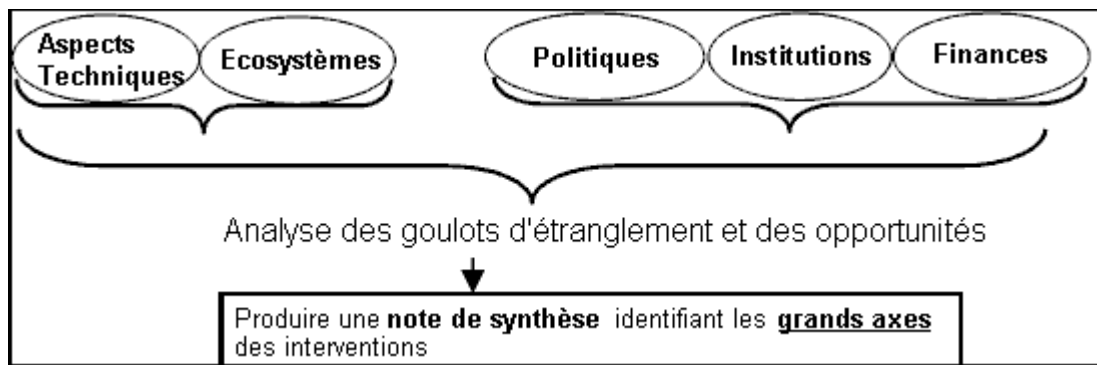
- Dans quelle mesure le gouvernement et ses partenaires devraient-ils investir dans la GDT? Les avantages justifient-ils les coûts?
- Où devraient être ciblés ces investissements? Devrait-on donner la priorité aux zones à faible potentiel ou à potentiel élevé et/ou aux "points chauds" de dégradation des terres et de pauvreté?
- Quelles approches et quelles technologies devraient être encouragées dans certains contextes agro-écologiques? Lesquelles sont le plus rentables pour l'atténuation des risques de dégradation des terres dus à l'homme et/ou au climat ?

Pour répondre à ces questions, il faut rassembler méthodiquement des preuves aidant à évaluer les principales forces et faiblesses, les opportunités et les risques qui y sont liés:

- Les techniques de gestion des terres et les tendances écologiques, climatiques et socio-économiques
- l'environnement politique, institutionnel et financier et les capacités des parties prenantes.

Cette analyse devrait comprendre les mécanismes d'investissements en cours et les performances. Dans de nombreux pays, les archives existantes peuvent fournir ces preuves mais il est courant de trouver des lacunes. C'est pourquoi la base de connaissances peut être complétée par de nouveaux travaux analytiques stratégiques le cas échéant, s'ils sont sollicités par le pays pour orienter les cycles futurs d'investissement.

**Figure 4: Les différentes dimensions du diagnostic**



L'Équipe nationale peut jouer un rôle considérable en veillant à ce que chacune des composantes du diagnostic ait bénéficié d'un niveau adéquat de travail analytique et que des données et connaissances clés soient rassemblées et partagées. Pour chacune de ces composantes, l'Équipe devrait s'atteler à:

- identifier les principales pressions exercées sur les terres et l'état de leur dégradation, ainsi que les ripostes lancées;
- passer en revue les barrières et goulots d'étranglement (au niveau des politiques, des institutions, des fonds, des savoirs, etc.) entravant l'intensification et l'intégration de la GDT;
- identifier les priorités et options d'investissements préliminaires;
- émettre des recommandations pour des actions/investissements/projets spécifiques à inclure dans le cadre d'investissement préliminaire;
- identifier les lacunes de connaissances à combler à l'avenir pour soutenir les décisions d'investissements et leurs résultats; et
- identifier les besoins de renforcement des capacités pour chacune des sections de la phase de diagnostic, en particulier s'ils sont évalués par le gouvernement ou les institutions locales.

**Utiliser ce diagnostic:** Il est important que ce diagnostic ne se limite pas à un simple exercice académique mais vienne étayer les décisions d'investissement à différents niveaux (local jusqu'au national). Ainsi, on peut utiliser ce diagnostic pour mettre au point une première phase du *Cadre d'investissement* ou *Cadre d'investissement préliminaire* (voir chapitres 3 et 4). En substance, sur la base exclusive des études existantes et des interventions en cours, un Cadre d'investissement préliminaire devrait s'assurer de la signification que revêt la GDT dans le pays et identifier les technologies et approches de GDT prêtes à être mises à l'échelle. La mise à l'échelle implique non seulement le potentiel de la technologie, mais aussi des questions liées aux mesures d'incitation, notamment la rentabilité pour l'agriculteur, l'accès au crédit rural, le niveau de conflit entre les utilisateurs des terres sur les ressources en terres et en eau, les capacités des services de vulgarisation et de conseil commercial, l'accès au marché, etc. Ces questions et d'autres liées à un "environnement propice" sont reprises dans les autres diagnostics décrits ci-après.

Il est suggéré que le Cadre d'investissement préliminaire de GDT répertorie les données et travaux analytiques additionnels nécessaires à la réalisation d'une

deuxième phase aboutissant à un Cadre d'investissement complet. Par exemple, il peut recommander de rassembler davantage d'informations sur les coûts et bénéfices des pratiques GDT au niveau des exploitations. Ou sur les coûts de la dégradation des terres sur les infrastructures d'irrigation. Ou sur l'impact que la réforme du régime foncier aura sur la gestion des terres. Dès lors que l'EN approfondira la hiérarchisation des investissements, certaines lacunes analytiques émergeront. Cette information sera ensuite incorporée dans un Cadre d'investissement détaillé de GDT, le cas échéant.

Certains éléments du diagnostic pourraient déjà avoir été conduits récemment. Dans ces cas, il est important de vérifier l'envergure et la qualité des études. A cet égard, l'équipe doit appliquer un standard minimum. D'autres ressources sont disponibles sur la base de connaissances de TerrAfrica ([www.knowledgebase.terrafrica.org](http://www.knowledgebase.terrafrica.org)). Par ailleurs, les Équipes nationales sont invitées à téléverser leurs principales ressources analytiques dans cette Base de connaissances pour les mettre à la disposition d'autres utilisateurs, en facilitant ainsi le travail avec des consultants et des parties prenantes qui ont accès à Internet. Les partenaires de TerrAfrica disposent d'un certain nombre d'outils et d'une expérience leur permettant d'aider les EN à gérer le processus de diagnostic.

## A. Diagnostic technique

**Objectif:** identifier un "panier" d'options techniques principales à recommander pour la mise à l'échelle dans des contextes agroécologiques spécifiques, systèmes de production prioritaires, etc. Proposer en outre des actions/projets concrets à inclure en priorité dans le Cadre d'investissement, sur la base d'une analyse des facteurs ayant contribué au succès ou à l'échec des technologies, meilleures pratiques et leçons tirées.

**Méthodologie:** En s'appuyant sur une définition opérationnelle commune de la GDT (voir Annexe 5), l'EN aura à identifier ce qui pourra être considéré ou non comme une intervention de GDT dans le pays, aspect décisif pour la hiérarchisation des investissements. Par exemple, si les définitions de la GDT comprennent toujours les systèmes agricoles et de parcours, elles devraient aussi inclure les forêts, vu le grave problème constitué par l'empiètement de l'agriculture en Afrique. De même, la GDT concerne les ressources en eau intérieures, car l'infiltration dans la nappe phréatique et autres fonctions des bassins versants, la durabilité des systèmes d'irrigation et la résilience à la sécheresse sont toutes affectées par les décisions d'utilisation et de gestion des terres.

Sur la base de cette définition de la GDT, créer une base de données d'interventions de GDT passées, en cours ou en préparation. L'EN pourra recourir à cette base de données pour identifier une liste d'interventions de terrain pertinentes de façon à parvenir à un accord sur une approche globale mais réaliste qui constituera la définition d'une intervention de GDT et ses limites. Les responsables des projets procèdent de plus en plus au géo-référencement des données de leurs projets, ce qui s'avère utile pour les diagnostics, et la cartographie et la planification des investissements.

Passer en revue les expériences de pratiques GDT à ce jour, et dans la mesure du possible, évaluer l'efficacité coût-bénéfices des interventions achevées. L'objet de cet inventaire est d'aider à identifier les principaux facteurs qui ont pu contribuer à la

réussite ou à l'échec des projets/programmes passés et de déterminer les meilleures pratiques et leçons tirées.

Identifier, sur cette base, un panier d'options techniques et de pratiques de GDT, par région, à recommander pour la mise à l'échelle. TerrAfrica, avec la collaboration de WOCAT et de la FAO, est en train de préparer une analyse de technologies et approches prometteuses de GDT adaptées aux multiples contextes de l'Afrique subsaharienne, et accessible -avec d'autres ressources similaires- sur la Base de connaissances de TerrAfrica sur la GDT: [www.knowledgebase.terrafrica.org](http://www.knowledgebase.terrafrica.org) ou en visitant WOCAT: [www.wocat.net](http://www.wocat.net).

*Résultats du diagnostic technique:* Définition de la GDT; base de données des opérations de GDT passées, en cours ou en préparation; rapport exposant les succès et échecs des interventions passées ou en cours, et détaillant les techniques recommandées pour la mise à l'échelle.

Panier de pratiques GDT	Facteurs de réussite	Raisons de l'échec	Analyse coûts-bénéfices	Zone géographique de réussite	Institutions impliquées	Recommandations à inclure au CI
<b>Mesures végétaives:</b> -cultures intercalaires -paillis et engrais organique -lutte contre les incendies- parcelles boisées, etc. <b>Structures physiques:</b> - cultures étagées --remise en état des ravins - haies vives -cultures isohypses - petite irrigation - récolte de l'eau, etc. <b>Approches:</b> -aménagement des bassins versants, développement local - couloirs de pâturage						

## B. Diagnostic des principaux écosystèmes (agroécologies, bassins versants, etc.)

**Objectif.** Orienter les décisions d'investissement en évaluant la portée, les causes et l'impact de la dégradation des terres dans certaines zones (à savoir par zone agro-écologique ou zones définies par les limites d'une unité écosystémique homogène

dotées de caractéristiques géomorphologiques, pédologiques et climatiques communes, telles qu'un haut plateau, un bassin versant ou un écosystème comme la savane boisée miombo ou le maquis). Il sera important de définir les caractéristiques de ces agro-écologies, leur position géographique et limites approximatives, informations qui existent déjà dans de nombreux cas. Ce qui fait parfois défaut est une analyse approfondie de l'importance des zones prioritaires du pays et de l'impact de la dégradation des terres ainsi que des effets positifs qu'aurait une meilleure gestion des terres sur ces zones. On pourrait également se heurter à une absence de consensus ou de prise de conscience sur la manière dont les activités en amont se répercutent sur les acteurs et biens en aval, comme, par exemple, l'envasement des canaux d'irrigation dû à la déforestation. En dernier lieu, il est préconisé de prendre également en compte les incidences potentielles du changement climatique et des importants avantages que l'adoption des techniques de GDT serait susceptible d'apporter en aidant à atténuer ces changements tout en s'y adaptant (voir Encadré 2 pour les liens entre changement climatique et gestion des terres).

### **Encadré 2. Réponse de la GDT au changement climatique**

Les pratiques de GDT peuvent offrir d'importants atouts pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Les interactions entre le changement climatique et la gestion des terres doivent être prises en compte dans les diagnostics et la planification des investissements.

**Adaptation au changement climatique.** La hausse des températures, la modification des régimes pluviométriques et les extrêmes climatiques auront des répercussions sur les ressources naturelles, les services écosystémiques et les moyens d'existence qui en dépendent. En outre, pour comprendre les conditions générales, il est important de savoir où ces changements produisent déjà des effets et de connaître les projections à plus long terme. L'adoption des politiques et pratiques de GDT peut renforcer la résilience aux risques climatiques actuels et futurs.

Pour un encadrement au niveau des communautés et la mise en application de mesures immédiates, l'accent devra être mis sur la gestion de la variabilité et du changement climatiques observés, assortie d'une évaluation des preuves concrètes de l'évolution des conditions climatiques, telles qu'une exposition accrue aux inondations/sécheresses, modifications de l'époque ou de la durée des saisons des pluies, etc. On peut obtenir des informations de l'analyse des archives météorologiques, des données de télédétection et/ou de la documentation existante. Par ailleurs, les évaluations au niveau de la communauté peuvent aider à mieux appréhender les perceptions à l'échelon local des risques et des changements climatiques, des vulnérabilités et des stratégies d'adaptation. L'application systématique de ces évaluations communautaires offre d'importantes informations complémentaires sur les changements environnementaux, en particulier dans les régions où les données font défaut. Par le biais d'une analyse complémentaire et /ou de consultations d'experts, les pratiques de GDT les mieux adaptées à la réduction des vulnérabilités climatiques peuvent alors être identifiées.

Les projections du changement climatique à moyen et long terme pourraient s'avérer moins utiles pour orienter l'adoption des pratiques de GDT au niveau de la communauté, dont l'horizon temporel est généralement plus immédiat. Toutefois, pour des investissements, des politiques stratégiques et des décisions d'investissement de plus longue haleine, la connaissance de la direction et de l'ampleur et les simulations de changement climatique peuvent offrir une vision utile pour orienter les futures voies à suivre dans les zones rurales. L'examen des publications et des stratégies nationales peuvent nous éclairer davantage, comme par ex. le Plan d'action national pour l'adaptation, et la Communication nationale à l'UNFCCC, pouvant être complétés par une analyse et une modélisation de données supplémentaires.

**Atténuation du changement climatique.** Les émissions de gaz à effet de serre dues aux changements d'affectation des terres (essentiellement la déforestation) et à l'agriculture et aux déchets représentaient environ 35% des émissions mondiales en 2000. Le changement d'utilisation des terres représente une source primordiale d'émissions dans la plupart des pays africains, qui affichent des émissions comparativement faibles par habitant, mais élevées par unité de PIB produite. Les pratiques de GDT peuvent aider à conserver, voire accroître les stocks de carbone souterrains et aériens, aidant ainsi à atténuer le changement climatique tout en offrant d'importants avantages locaux en améliorant la productivité des terres, la quantité/qualité de l'eau et d'autres services écosystémiques. L'émergence d'un marché mondial du carbone représente l'occasion d'une rémunération pour l'atténuation des gaz à effet de serre, tout en créant des leviers pour la gestion durable des ressources. Afin d'exploiter cette opportunité, il faut comprendre le potentiel de piégeage du carbone des diverses pratiques de gestion des terres, adaptées à un site donné. Cela requiert une connaissance spatiale de la couverture du sol et des stocks de carbone, de la déforestation/ dégradation des terres et de leurs effets sur les émissions, ainsi que des techniques de GDT propres à réduire les émissions et à améliorer les stocks de carbone aériens et souterrains. Conjointement aux projets on peut exploiter le Mécanisme de développement propre ou les marchés volontaires du carbone.

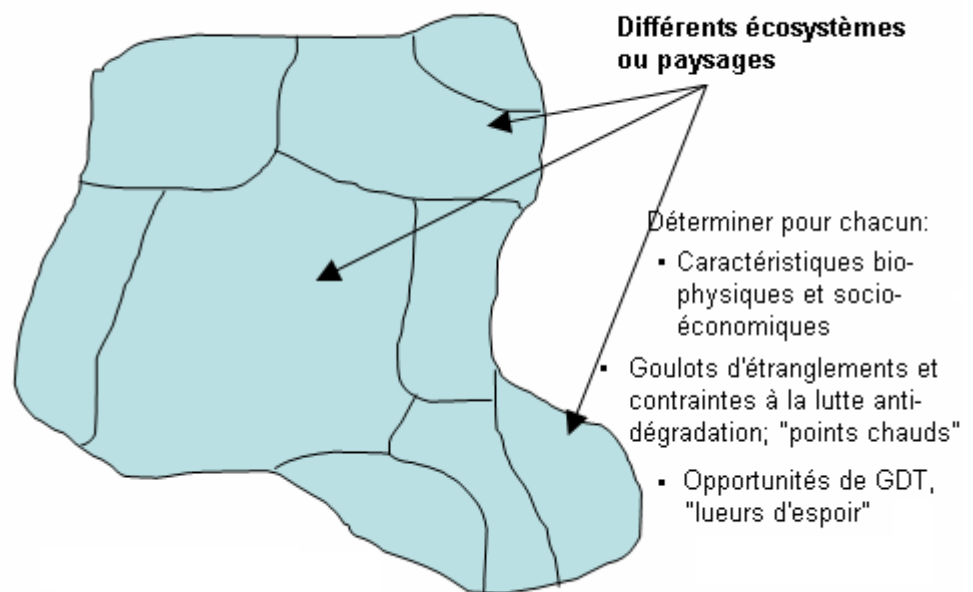
**Méthodologie:** Faire effectuer, sous le contrôle de l'EN, un diagnostic des principales zones agro-écologiques et paysages, ainsi que des principaux systèmes fonciers. Faire appel, autant que possible, aux moyens de délimitation des zones déjà en usage. Si ceux-ci font défaut, faire au mieux sur la base des informations géographiques, d'analyses de données existantes, d'avis d'experts et d'enquêtes de terrain sommaires dans des zones représentatives. Il est important d'identifier les écosystèmes et autres unités spatiales préférées par les parties prenantes et pouvant servir à faciliter des décisions d'investissements multidisciplinaires prioritaires.

Identifier, cartographier et ordonner par priorité les principaux points chauds sur lesquels intervenir par: étendue géographique, gravité, effets en aval, viabilité en fonction de ces facteurs et des coûts économiques, pour autant que ces informations soient disponible. Cette étape sera déterminante pour faire intervenir un vaste ensemble de parties prenantes et se concentrer sur le choix des priorités. Il peut s'avérer utile de recouper cette analyse avec les points chauds de pauvreté pour

mieux illustrer le caractère souvent synergique de la dégradation des terres et de la pauvreté en Afrique.

Afin de faciliter les décisions d'investissements, préparer une carte récapitulant les forces, faiblesses, opportunités et menaces pesant sur les principales zones agroécologiques et les écosystèmes paysagers. Cette carte présentera les principaux problèmes de dégradation des terres et les pratiques actuelles de GDT, dont l'impact réel pourrait être illustré grâce à une série de photos. D'autres informations jugées importantes pourront être ajoutées, telles que les ressources naturelles, les zones cultivées prioritaires et les réserves naturelles (voir Figure 5).

**Figure 5: Évaluation de la dégradation des terres : une approche territoriale**



Pour chaque grande zone écologique ou paysage, il est recommandé d'évaluer les points suivants:

- caractéristiques biophysiques telles que: couvert végétal, état pédologique, disponibilités en eau, utilisation des terres, pratique de gestion des terres, système de cultures intensives, capacité de piégeage du carbone;
- changements environnementaux, tels que changements climatiques observés ou attendus, et leurs incidences à court ou long terme sur la gestion durable des paysages et zones agroécologiques;
- caractéristiques socio-économiques et des systèmes de production agricole<sup>5</sup> telles que: niveau de pauvreté, importance de l'agriculture et des ressources naturelles pour les revenus totaux des ménages, structures décisionnelles,

<sup>5</sup> voir "Farming System and Poverty Study" (Dixon, et. al. 2001, <http://www.fao.org/farmingsystems/>) et le projet LADA d'évaluation de la dégradation des terres (<http://lada.virtualcentre.org/pagedisplay/display.asp>)  
**UPDATE page : <http://www.fao.org/nr/lada/>**

disponibilité de main d'œuvre qualifiée ou non, régimes fonciers, accès aux marchés;

- goulets d'étranglement et obstacles à la réduction de la dégradation des terres, tout particulièrement dans les "points chauds" identifiés, tels que régimes d'occupation des terres, accès aux connaissances (technologie), intrants, financements, accès aux marchés, causes structurelles, etc.
- points chauds de dégradation des terres et « points lumineux » de gestion des terres;
- opportunités d'adoption de techniques de GDT; et
- opportunités de piégeage du carbone et d'atténuation des gaz à effet de serre.

**Résultats:** Un rapport (accompagné de cartes) évaluant toutes les caractéristiques biophysiques et socio-économiques de chaque zone agro-écologique, avec les goulets d'étranglement et opportunités d'adoption de la GDT.

Ces informations sont fondamentales pour le classement par ordre et le chiffrage des activités d'investissement résumées dans un Cadre d'investissement, qu'il soit préliminaire ou plus complet. Ce cadre devra localiser les régions et zones prioritaires où les interventions de GDT semblent les plus urgentes ou pourraient dégager les meilleurs résultats.

Il est suggéré de préparer un résumé du diagnostic spatial au format suivant (Tableau 3), et sous forme de cartes.

**Tableau 3: Modèle suggéré pour le diagnostic spatial des écosystèmes et des zones prioritaires**

Écosystème ou zone	Pourquoi la zone est importante	Causes et impacts de la dégradation des terres	Contraintes & goulets d'étranglement entravant la lutte contre la dégradation des terres	Pratiques de GDT présentant un potentiel	Champions et projets disponibles	Recommandations à inclure
<b>Par exemple:</b> -Pâturages semi-arides - Hauts plateaux fertiles -Bassins hydrographiques - Bassins versants critiques - Zones victimes de graves sécheresses ou inondations récurrentes - zones de production prioritaires -Points chauds de déforestation, etc.						

## C. Diagnostic des politiques

**Objectif:** En s'appuyant sur un examen des politiques de GDT (et de leur adoption), identifier les principaux facteurs contribuant à la dégradation des terres et/ou entravant l'adoption des technologies GDT. Ce diagnostic se penchera également sur les opportunités de promotion de la GDT, et sur la cohérence et le respect des politiques régissant l'accès et l'utilisation des ressources naturelles.

**Méthodologie:** Passer en revue les stratégies/politiques<sup>6</sup> en vigueur et évaluer leur degré d'incidence sur la GDT (en se référant à la définition, à la vision adoptée au niveau du pays et à la base de données des interventions nationales de GDT et aux Directives de politique de TerrAfrica). Identifier les principaux goulets d'étranglement et opportunités à ce niveau et les actions qui pourraient donner lieu aux principales réformes. Ce diagnostic devrait porter également sur le cadre juridique de la GDT.

Analyser les réussites et les échecs des interventions passées en termes d'intégration de la GDT comme question à la fois centrale et transversale dans les différents documents directifs, et en termes de leur mise en œuvre et application réelles. Un Cadre d'investissement de GDT comportera un examen sommaire ou synthèse des études des politiques qui ont eu un impact sur la gestion des terres et leur dégradation, ainsi que de certains obstacles entravant l'adoption de la GDT; Il serait important d'inclure des suggestions déjà formulées de réformes de politique (régime foncier, marché, accès aux intrants, crédit, formation et recherche).

On pourra s'attendre à ce que le Diagnostic des politiques procède à un examen critique des stratégies et des plans de développement des pays, et notamment:

- des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), des plans d'action nationaux UNCCD, des plans d'action nationaux pour l'adaptation (NAPA), des rapports sur les OMD;
- des politiques et stratégies sectorielles (stratégie du secteur agricole, plan d'action sur l'environnement, régime foncier, commercialisation, commerce et transformation des produits agricoles, accès au financement et aux services bancaires, énergie, tourisme, foresterie, eau, stratégies de recherche);
- politique et environnement et cadre réglementaire concernant le développement de projets de finance carbone axés sur l'utilisation des terres, les changements d'affectation des terres et la foresterie;
- des stratégies intersectorielles (développement rural, environnement, développement local, décentralisation); et
- des stratégies locales (plan de développement de district, stratégie provinciale ou régionale), suivies d'un diagnostic des principales faiblesses et de leurs motifs.

Le diagnostic des politiques devrait également évaluer le niveau de décentralisation et de dévolution administrative et prendre en compte les recommandations visant à garantir que les autorités locales accordent la priorité à la gestion des ressources naturelles, et en particulier aux questions de gestion des terres.

**Résultats:** Un rapport analysant le contexte stratégique de la réduction de la dégradation des terres et de l'adoption des pratiques de GDT.

L'Équipe pourrait préparer un tableau résumant le diagnostic de politiques selon le modèle suivant (Tableau 4):

---

<sup>6</sup> Il est fait référence aux Directives de politique de TerrAfrica (2008)

**Tableau 4: Résumé du diagnostic de politiques**

Politiques	Réformes et interactions entre politiques recommandées	Pertinence pour les écosystèmes ou zones identifiées	Pertinence pour les pratiques de GDT	Parties prenantes à mobiliser	Recommandations à inclure
<b>Par exemple:</b> - accès aux terres/régime foncier - accès aux marchés - agriculture - eau - forêts - environnement - recherche - vulgarisation - soutien aux agriculteurs - décentralisation					

#### D. Diagnostic institutionnel

**Objectif:** Soutenir l'élaboration et l'harmonisation des politiques, le renforcement des alliances, la diffusion des connaissances, et le choix, la mise en oeuvre et le suivi des investissements, en analysant les forces, faiblesses, opportunités et menaces liées aux principales institutions publiques et privées à l'échelon national et infranational.

**Méthodologie:** Conduire une analyse institutionnelle couvrant les aspects suivants:

- Évaluer le mandat et les capacités des institutions de GDT. Cerner les lacunes et émettre des recommandations de rationalisation et d'optimisation de leurs fonctions.
- Déterminer quelles sont les institutions, divisions et unités chargées de la GDT au niveau national et local et quelle part de leurs ressources (personnel, temps, activités, etc.) est consacrée aux activités de GDT. Cela peut varier d'un pays à l'autre en fonction de la définition de la GDT.
- Évaluer les forces et les faiblesses de chacune des institutions, permettant d'identifier les obstacles et opportunités de mise à l'échelle de la GDT pour atteindre les objectifs institutionnels. Par exemple, les ministères de l'environnement ont souvent le mandat requis, mais peu de ressources humaines ou de fonds. Les ministères compétents comme l'agriculture ou les forêts sont généralement dotés de ressources plus importantes mais ils tendent à favoriser leurs circonscriptions.
- Évaluer les capacités existantes et les principaux besoins de renforcement en matière de formulation, mise en oeuvre et suivi, tels que les capacités institutionnelles visant à faciliter le développement de projets de finance carbone axés sur les pratiques de gestion des terres.

- Évaluer les opportunités d'amélioration de la coordination et de la coopération interinstitutions en matière de GDT et de soutien actif de la part des ministères compétents.

**Résultats:** Un rapport analysant les institutions pertinentes pour la GDT, leurs mandats, forces, faiblesses, et besoins de renforcement des capacités pour la formulation, la mise en oeuvre et le suivi du Cadre d'investissement et la participation active à l'alliance de GDT.

Sur la base du rapport, le Cadre d'investissement préliminaire et une version détaillée à venir devront identifier les principaux acteurs de la GDT et leurs mandats, ainsi que leurs capacité actuelles; il devra également cerner les besoins en information complémentaires, tels qu'une évaluation de leurs exigences de renforcement de capacités, et les mécanismes de coordination intersectorielle et verticale jusqu'aux plus bas échelons de gouvernance et de mise en oeuvre.

Un résumé du diagnostic institutionnel est présenté dans le Tableau 5:

**Tableau 5: Résumé du diagnostic institutionnel**

Institutions/Groupes de parties prenantes	Capacités de GDT actuelles	Faiblesses	Forces	Besoins en renforcement de capacités	Recommandations à inclure
Ministères de la planification /Finances Ministère de l'agriculture Institutions de recherche et agences de surveillance de l'environnement Ministère de l'environnement Ministère des ressources en eau Districts X, Y, Z Syndicats d'agriculteurs Acteurs du secteur privé ONG					

## E. diagnostic financier

**Objectif:** Aider les parties prenantes à évaluer les niveaux de financement disponibles pour la GDT, à identifier les principaux mécanismes financiers existants de mise en oeuvre pour les interventions de gestion des terres dans tous les secteurs et les mécanismes potentiels, à répertorier les lacunes de financement, à analyser les goulets d'étranglement et des opportunités, et à proposer des solutions de financement de l'adoption de la GDT s'appuyant sur un vaste éventail de sources externes et internes, y compris l'aide internationale au développement, le secteur privé, la finance du carbone, et les dépenses publiques internes.

**Méthodologie:** Elle dépend de plusieurs facteurs : données disponibles, qualité des diagnostics étroitement liés des politiques et des institutions ci-dessus, fonds disponibles pour le travail analytique, et si l'EN poursuit un cadre d'investissement préliminaire ou détaillé. Les politiques et stratégies requièrent naturellement une mise en application adéquate, qui dépend du bon fonctionnement des institutions et des moyens financiers.

### Encadré 3. Finance du carbone et GDT

Le marché croissant du carbone peut créer des incitations à l'expansion des pratiques de GDT. Les activités de boisement et de reboisement peuvent prétendre au marché du carbone dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto. Le marché volontaire du carbone offre des occasions supplémentaires de financement.

En fonction de l'issue des négociations internationales en vue d'un cadre de politiques climatiques post -2012, la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (**NOT LAND degradation**) (REDD) offre une source de revenus supplémentaires pour la gestion des écosystèmes. La Banque mondiale et les Nations Unies sont en train de renforcer les capacités des pays et de piloter des mécanismes de paiement, respectivement par le biais du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) et le programme REDD.

L'adoption des pratiques de GDT peut également contribuer à atténuer les émissions de gaz à effet de serre en augmentant le piégeage du carbone dans le sol. Ces réductions d'émissions ne rentrent actuellement pas dans le cadre du Mécanisme de développement propre et ne peuvent être échangées que sur le marché volontaire du carbone. Les initiatives de recherche et les efforts pilotes en cours déployés par la Banque mondiale et d'autres aideront à mettre au point des méthodologies d'évaluation des réductions d'émissions et de suivi des changements intervenant dans les stocks de carbone dans le sol. L'exploitation de ces opportunités croissantes pour tirer des revenus du carbone peut faciliter l'adoption de pratiques durables d'aménagement des terres.

La méthodologie décrite ci-dessous comporte un diagnostic complet centré sur des dépenses publiques ainsi que sur des sources de financement innovantes telles que la finance du carbone (voir encadré 3), la rémunération des services environnementaux, le secteur privé, etc. En réalité, une version abrégée pourrait s'avérer plus appropriée, même si les partenaires TerrAfrica sont prêts à financer et conduire un examen des dépenses publiques sur demande.

A titre d'exemple, l'Ouganda a lancé un diagnostic multisectoriel des dépenses publiques de GDT (2008) qui portait sur les aspects suivants:<sup>7</sup>

- Le contexte macroéconomique, et en particulier l'impact économique de la dégradation des terres, de la GDT et de l'utilisation des terres;
- Les systèmes de gestion des finances publiques et les processus budgétaires en vigueur dans le pays;
- Une estimation, institution par institution, du niveau, de la répartition, de l'évolution et des sources (fonds publics budgétaires, financements des donateurs au budget et hors budget, fonds privés) d'allocations budgétaires et de dépenses effectives allouées à la GDT;
- Les modalités principales de soutien des bailleurs de fonds pour la GDT dans le pays. En conjuguant les données du budget, du secteur privé et des donateurs (base de données des interventions de GDT ci-dessus), chiffrer le niveau actuel de dépenses ainsi que les tendances récentes;
- estimation de l'efficacité des interventions et des dépenses de GDT, sur les bases suivantes (si possible):
  - a. la justification de l'intervention du gouvernement en GDT, et les rôles respectifs du secteur public et privé dans le financement et la mise en oeuvre de la GDT;
  - b. la façon dont les politiques et stratégies de GDT se traduisent au niveau des dépenses publiques, des affectations budgétaires et des mécanismes de mise en oeuvre;
  - c. l'adéquation des niveaux de dépenses et le bien-fondé des allocations de ressources aux activités et aux institutions;
  - d. la composition fonctionnelle et économique des dépenses publiques de GDT, et le caractère approprié de la balance des dépenses ;
  - e. la proportion des ressources allouées et investies, et la structure des dépenses au regard des activités planifiées;
  - f. les services de GDT effectivement dispensés et les avantages dérivant des interventions du secteur public;
  - g. Les obstacles entravant l'adoption de la GDT (politique institutionnelle, savoirs/capacités, etc.); et
  - h. Le bien-fondé et l'efficacité des dépenses, y compris de leur rentabilité et comment les dépenses publiques sont susceptibles d'infléchir les investissements privés pour promouvoir l'adoption de la GDT et améliorer la qualité des terres.

Une méthodologie détaillée pour le diagnostic financier est décrite ci-dessous<sup>8</sup>. Les pays peuvent utiliser l'approche décrite pour effectuer un diagnostic financier en vue de la préparation d'un Cadre d'investissement de GDT solide.

---

<sup>7</sup> Il est fait référence aux directives de financement de TerrAfrica (en préparation)

<sup>8</sup> Cette approche tire parti d'un éventail d'expériences internationales, notamment les revues des dépenses publiques (PER) et autres travaux analytiques, ainsi que d'apports détaillés de l'UNCCD-GM.

## 1. Analyse des sources et des instruments de financement:

- Les sources de financement se divisent en **externes** et **internes**.
- Exemples de sources et instruments externes de financement :
  - Fonds bilatéraux et multilatéraux et mécanismes de mise en oeuvre de l'aide; et
  - Investissements directs étrangers.
- Les sources et instruments de financement interne sont notamment: les fonds publics en provenance du budget, des investissements privés, des ONG, des OSC et des fonds communautaires et autres instruments basés sur le marché.
- Parmi les mécanismes innovants, citons les sources, instruments et mécanismes nouveaux ou préexistants pouvant être mieux exploités pour financer la mise à l'échelle de la GDT. Par exemple:
  - Les instruments et fonds destinés à affronter le changement climatique (voir encadré 3) tels que le Bio-carbon Fund, le Fonds de Partenariat pour le carbone forestier (FCPF), les fonds REDD visant à réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, le Protocole de Kyoto et le Mécanisme de développement propre (MDP);
  - La rétribution des services écosystémiques; et
  - Les instruments basés sur le marché et les instruments fiscaux.
- Les instruments basés sur le marché et les instruments fiscaux peuvent être analysés en termes d'incitation ou de frein à l'origine des pratiques durables de gestion de terres. Des exemples d'instruments fiscaux sont notamment : les impôts, subventions et concessions de terrains; taxes, redevances et amendes; création de marchés; et leviers politiques et structurels tels que le climat d'investissement.
- Enfin, d'autres opportunités de financement devront être étudiées. Citons en exemple les engagements d'achats d'anticipation, les garanties, les assurances récolte, l'allégement de la dette, la microfinance, les envois de fonds, la création de micro-entreprises, et les fonds liés au commerce.

## 2. Évaluation des catégories d'obstacles:

- Les obstacles au financement sont diffus, entre autres, dans les politiques, la législation, les institutions, l'accès aux connaissances. Ils devraient être analysés par catégorie de source de financement et par type. Cette analyse devrait s'inspirer des autres diagnostics décrits ci-dessus, en particulier les analyses politiques et institutionnelles. Des recommandations pour les surmonter pourraient être sollicitées auprès des partenaires au moyen du format ci-après. Le tableau suivant pourrait servir à analyser les obstacles entravant la mobilisation des ressources pour la GDT:

Sources de financement par catégorie	Principaux obstacles	Suggestions
--------------------------------------	----------------------	-------------

	politiques	juridiques	institutionnels	Autres	
<b>Sources externes</b>					
Aide au développement					
FDI					
<b>Sources internes</b>					
Budget national					
Privées					
Fonds nationaux					
Instruments basés sur le marché et fiscaux					
Commerce international					
Régimes d'assurance					

### 3. Analyse des tendances de flux financiers:

- Un facteur clé consistera à analyser les flux financiers vers la GDT pendant un laps de temps afin d'évaluer les tendances et opportunités, ainsi que les facteurs liés aux volumes. Toutefois, l'Afrique manque généralement de données fiables à cet égard, ce qui limite l'analyse. Une revue des dépenses publiques (PER), telle que décrite ci-dessus, peut aider à identifier les tendances d'investissements publics dans l'ensemble des secteurs, et recommander des moyens d'améliorer le suivi des dépenses publiques.

### 4. Analyse des modalités de financement:

- Les conditions d'accès aux financements de différentes sources devraient être analysées, notamment le volume, la fréquence et la disponibilité, leur utilisation géographique et les catégories de bénéficiaires.
- En comprenant les différentes modalités de financement, on sera en mesure d'identifier les points d'entrée potentiels pour la mobilisation des ressources. Ainsi, chaque type de source de financement devrait être évalué en termes de l'efficacité et de la disponibilité de ses mécanismes de mise en oeuvre. Pour n'en citer que quelques-uns en exemple : le soutien budgétaire général, l'appui sectoriel, notamment les SWAP, les financements communs et les mécanismes de fonds communs, les financements basés sur les projets, les mécanismes d'allègement de la dette, et les fonds fiduciaires et de dotation.

### 5. Examen des outils, instruments et processus influant sur la mobilisation des ressources:

- Le diagnostic des politiques et le diagnostic institutionnel décrits ci-dessus devraient servir de base au diagnostic financier en identifiant les points forts et les faiblesses. Des exemples d'outils et d'instruments couverts par ces diagnostics sont notamment: cadre stratégique et juridique, cadre institutionnel et de coordination, cadre de planification nationale tels que DSRP, plans d'action des Conventions des Nations Unies, plans sectoriels,

accords bilatéraux et multilatéraux avec les donateurs, plans de district, et plans budgétaires nationaux.

**Résultats:** un rapport récapitulatif de ce qui précède, y compris des recommandations pour:

- Une combinaison optimale de modalités de financement qui contribueront à la mise à l'échelle de la GDT; et
- aligner les politiques et les dépenses publiques en faveur de la mise à l'échelle de la GDT.

Si l'EN prépare un *Cadre d'investissement préliminaire de GDT*, elle devrait se focaliser sur un petit ensemble de questions clés à l'appui de la hiérarchisation des investissements. Sur la base des interventions en cours et des matériels disponibles, le diagnostic devrait recenser les principaux mécanismes potentiels de mise en oeuvre pour la mise à l'échelle de la GDT, ainsi que leurs principaux mécanismes de financement. Cet examen sera basé sur une rapide évaluation des principaux programmes en cours ou achevés, en précisant les informations relatives aux objectifs, à la période de mise en oeuvre, à la zone géographique couverte, au budget, à l'organisme d'exécution et à ses partenaires. Il cerner également les informations géographiques requises pour une analyse successive plus approfondie par une Revue des dépenses publiques, et suggèrera des études pertinentes dans la feuille de route.

Il est suggéré de préparer un tableau résumé du diagnostic financier sur le modèle ci-après:

**Tableau 6: Résumé du diagnostic financier et des modalités de mise en oeuvre**

Mécanisme de financement	En place ou nouveau	Mécanisme de mise en oeuvre	Faiblesses	Forces	Potentiel de mise à l'échelle	Recommandations d'inclusion
- Soutien budgétaire sectoriel - Financement des projets - Rémunération des services environnementaux - Finance du carbone - Subventions	- En place - en place - Nouveau - Nouveau	- SWAp - projet ciblé				

## F. Note de synthèse sur le diagnostic

Le travail de diagnostic pourrait ne présenter qu'une utilité limitée pour la détermination du choix des investissements s'il n'est pas présenté de manière

conviviale à l'endroit des décideurs. C'est pour cette raison qu'il est conseillé de résumer l'information issue des études de diagnostic ci-dessus en un rapport harmonisé et professionnel sur les investissements, énumérant les options spécifiques propres à aborder chacune des étapes identifiées ci-dessus.

L'objectif de la note de synthèse est de récapituler les preuves à l'appui des activités chiffrées d'amélioration ou de sauvegarde de la qualité des terres. Le rapport devrait fournir des réponses aux questions posées dans l'introduction, à savoir:

- Dans quelle mesure le gouvernement et ses partenaires devraient-ils investir dans la GDT? Les avantages tirés justifient-ils les coûts?
- Où devraient être ciblés ces investissements? Doit-on accorder la priorité aux zones à faible potentiel ou à potentiel élevé et/ou aux points chauds de dégradation des terres et de pauvreté?
- Quelles approches et technologies sont à promouvoir en fonction des systèmes agroécologiques et des conditions locales? Lesquelles présentent la meilleure rentabilité dans l'atténuation des risques de dégradation des terres dus à l'homme ou au climat?

La note de synthèse devrait, de par sa conception et sa présentation, permettre aux parties prenantes de la GDT de négocier des réponses à ces questions durant la formulation du Cadre d'investissement (ci-après). Cela permettra de renforcer le processus de détermination des priorités d'investissement et aidera à réduire les obstacles de reproduction des pratiques de GDT recensés dans le diagnostic. Le rapport recommandera un éventail d'options, comprenant les éléments suivants:

- **Recommandations sur les zones prioritaires**
  - Résumé des problèmes de dégradation des terres;
  - options pour la hiérarchisation des zones prioritaires d'investissement;
  - liste des écosystèmes prioritaires recommandés, zones de production, bassins hydrographiques, etc.; et
  - "points chauds" et "points lumineux" de dégradation des terres, risques aux systèmes de production, et autres filtres justifiant les zones prioritaires.
- **Recommandations technologiques:**
  - Résumé des technologies durables et non durables en jeu;
  - enveloppes technologiques de GDT conçues pour des zones prioritaires, soulignant les mesures susceptibles de favoriser l'adoption; et
  - options d'amélioration de l'aménagement local des terres.
- **Recommandations institutionnelles:**
  - Résumé du contexte institutionnel ;
  - mécanismes pour une adoption et une reproduction rapides;
  - besoins en capacités aux niveaux national et infranational;
  - options d'amélioration de la participation des acteurs; et
  - options de renforcement de la coordination multisectorielle ou des alliances.
- **Recommandations financières:**
  - Synthèse des financements;
  - options d'expansion du soutien financier de diverses sources;
  - options de mécanismes de mise en oeuvre; et

- options d'alignement des dépenses et des politiques.
- **Recommandations de politiques:**
  - Résumé de l'environnement stratégique;
  - Options de réformes prioritaires;
  - options d'amélioration de l'harmonisation des politiques; et
  - options d'amélioration de la mise en oeuvre des politiques.
- **Recommandations pour relier les connaissances aux décisions d'investissement:**
  - résumé des méthodes de gestion des connaissances, des ressources, et des systèmes en vigueur;
  - identification des lacunes de connaissances;
  - options pour une meilleure gestion des connaissances et un apprentissage mutuel de ce qui fonctionne, où et pourquoi; et
  - résumé des pratiques existantes, y compris buts communs, objectifs, indicateurs et systèmes de S&E en vigueur dans les opérations d'investissement et les systèmes gouvernementaux.
- **Récapitulatif des recommandations pour la détermination des priorités d'investissements:**
  - critères, filtre et processus de consultation pour la hiérarchisation des investissements sur la base des options présentées ci-dessus; et
  - Buts, objectifs et indicateurs communs pour le Cadre d'investissement multisectoriel de GDT.

La présentation du diagnostic sous cette forme ou une forme analogue peut contribuer à dégager un consensus entre les groupes intéressés autour du diagnostic et stimuler un dialogue productif sur les possibilités d'investissements. C'est pourquoi il est vivement recommandé d'organiser des ateliers et autres consultations pour examiner les incidences opérationnelles du diagnostic. Ce processus permettra également à l'EN de compacter la vision commune en matière de GDT au niveau du pays, puis de rendre cette vision opérationnelle en élaborant ensemble le Cadre d'investissement multisectoriel sur la GDT. Ce thème est repris plus en détail dans les chapitres suivants.

### 3. Programmation des investissements de GDT

Points essentiels:

- Identifier des actions prioritaires de GDT en comparant les options et recommandations identifiées dans le diagnostic avec les priorités existant au niveau national et local.
- Identifier des activités à résultats rapides qui pourraient être mises en oeuvre sans tarder comme projets de terrain ayant un rôle de catalyseur ou en reproduisant les pratiques ou opérations fructueuses en cours.
- Lancer un processus d'établissement des priorités à l'aide d'un ensemble de filtres pour identifier une série complémentaire d'investissements prioritaires.
- Organiser les étapes de la mise au point du cadre d'investissement de GDT: utiliser un cadre préliminaire pour consolider l'alliance et servir d'impulsion pour réaliser un cadre d'investissements détaillé (voir Annexe 6).
- Le processus est aussi important que la substance: mettre au point et valider le cadre d'investissement par le biais d'un processus consultatif et inclusif.

Cette troisième étape dans la création d'une approche-programme durable de mise à l'échelle de la GDT porte sur la préparation d'un Cadre d'investissement multisectoriel. Le Cadre d'investissement rassemble une séquence d'opérations individuelles en cours, en préparation et futures et de programmes sectoriels dans un portefeuille cohérent d'actions liées à la GDT. La mise au point d'un portefeuille requiert une approche plus stratégique que l'élaboration d'un projet, nécessitant tout de même un certain pragmatisme indispensable à l'obtention de résultats. Il se basera sur le travail de diagnostic et de création d'alliances décrit dans les chapitres précédents.

Les discussions au niveau national devraient être articulées autour des priorités possibles dans les plus brefs délais afin d'éviter de donner l'impression d'un exercice long et coûteux qui menace les programmes sectoriels existants. Il est par conséquent suggéré à l'EN d'envisager l'échelonnement du Cadre d'investissement, en partant d'un Cadre d'investissement *préliminaire*. Cette version peut servir à faire l'inventaire des principales interventions de GDT en cours, à identifier les principaux acteurs et à proposer un premier document d'investissement qui précisera également quelles informations et études supplémentaires sont nécessaires. Ce document préliminaire peut être rédigé en s'inspirant du rapport de diagnostic présenté ci-dessus, et devra être validé par l'alliance nationale, au plus haut échelon possible en fonction du contexte, des contraintes du pays et de la qualité du document du Cadre d'investissement. Un résumé du contenu de ce document figure à l'Annexe 3. Au fil du temps, le **Cadre d'investissement préliminaire** peut servir à rassembler d'autres preuves, parties prenantes, financiers, et budget afin d'aboutir à un **Cadre d'investissement détaillé** ancré dans une alliance nationale forte et axée sur les investissements.

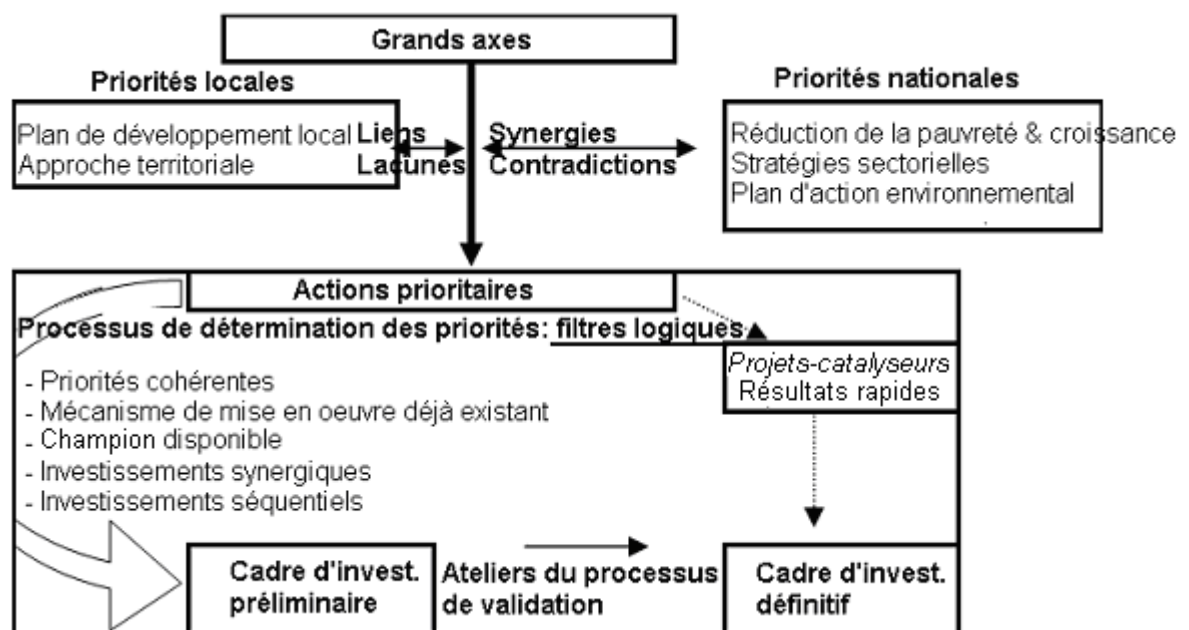
Cette première étape consiste à établir un ordre d'actions prioritaires spécifiques (Figure 6).

Le diagnostic doit avoir identifié des options, recommandé des actions et présenté des grands axes d'intervention pour le choix des investissements, en fonction des besoins ressentis à l'échelle nationale et locale.

Le classement des activités devrait être effectué au terme d'un processus consultatif et participatif de fixation des priorités, faute de quoi les priorités pourraient manquer de crédibilité. L'application de filtres détermine les actions les plus pertinentes et cohérentes. Quand le regroupement d'actions présente des opportunités de synergie, cette opportunité devra être exploitée.

Ce classement devrait porter à un *Cadre d'investissement préliminaire de GDT*, qui pourra, par la suite, aboutir à un *Cadre d'investissement détaillé*, renforcé par d'autres travaux de diagnostic et consultations et, surtout, une alliance solide. Pour un aperçu des principales différences entre un Cadre d'investissement préliminaire et un Cadre d'investissement détaillé, veuillez vous reporter à l'Annexe 6.

**Figure 6: Résumé du processus de détermination des priorités**



## **Identification et détermination des priorités**

Le point de départ est la note de synthèse identifiant les grands axes qui sont apparus à partir d'une consultation très large des parties prenantes concernées (gouvernement, secteur privé, société civile et partenaires internationaux).

Cette note fournit les bases de la détermination d'activités classées par priorités au moyen de l'application d'une série de filtres. Les actions prioritaires qui en résulteront constitueront la première ébauche du Cadre d'investissement et resteront encore à chiffrer (voir Chapitre 4 ci-dessous).

En même temps, il est important d'identifier les activités de terrain pouvant jouer un rôle de catalyseur sur la base des activités existantes pour une mise à l'échelle rapide (c'est-à-dire, généralement, une pratique localement éprouvée et rentable, un mécanisme de mise en oeuvre rapide, et des champions influents). Ces activités doivent aboutir à des résultats rapides. Cette approche contribuerait à maintenir l'élan de départ pour la GDT. Ces activités devraient commencer sans tarder pour convaincre les agriculteurs et les utilisateurs des terres d'adopter des pratiques de GDT, et les décideurs de la validité d'un tel investissement pour les finances publiques. Parmi les activités prioritaires, on peut citer:

- La réduction des contre-incitations ayant un effet négatif sur la GDT;
- La reproduction des projets pilotes ou des projets à petite échelle fructueux;
- L'utilisation et le renforcement des institutions et des mécanismes existants de GDT;
- L'intégration de la GDT au sein d'opérations existantes plutôt que la création de programmes distincts;
- Privilégier les opérations à faible coût, présentant de faibles risques ou des retours sur investissements élevés; et
- Miser sur des activités pouvant être rapidement mises en place au sein de projets en cours cherchant à accélérer la mobilisation de fonds.

Les filtres logiques que l'EN pourrait appliquer pour aider les membres de l'alliance à hiérarchiser les activités d'investissement pourraient comprendre:

### ***Avantages techniques:***

- meilleures pratiques et technologies, adaptées à l'écosystème, rentables et faisant fond sur les leçons tirées de l'expérience;
- meilleures pratiques et techniques permettant aux régimes d'utilisation des terres de s'adapter aux impacts escomptés du climat;
- opportunités pour de nouveaux produits ou produits à valeur ajoutée (ex. biocarburants, agriculture bio, produits forestiers non ligneux, etc.);
- levée des barrières à l'environnement propice;
- démonstration de la présence, disponibilité et opérationnalité d'un mécanisme de mise en oeuvre; et
- caractère synergique de l'action proposée avec d'autres actions déjà identifiées.

### ***Avantages géographiques ou politiques:***

- les activités proposées sont conformes aux priorités nationales (stratégies de développement, DSRP, stratégies sectorielles, programmes d'action nationaux associés à l'UNCCD, à l'UNFCCC, et à la CDB) et aux priorités locales (plans de développement local, stratégies régionales);

- établissement d'une zone prioritaire, telle qu'un paysage agricole, un bassin versant ou encore une zone boisée ou humide de grande importance, une zone victime d'inondations ou de sécheresses récurrentes, ou une zone de pauvreté extrême, une zone ayant des liens solides avec le marché ou de services de vulgarisation, une zone historiquement défavorisée, etc. Il existe de nombreux points d'entrée géographiques susceptibles d'être pris en compte dans le choix des investissements;
- intérêt et disponibilité d'un champion local à défendre l'activité en question, par exemple, un ministère, une administration locale, un pourvoyeur de services, une ONG, ou un groupe d'utilisateurs des terres et des ressources naturelles, disposés à tester (ou à reproduire) les interventions pilotes réussies. Les utilisateurs peuvent être de petits exploitants et des opérateurs commerciaux;
- la capacité de l'activité à donner des résultats positifs rapides et, de façon plus générale, à accélérer l'intégration et la mise à l'échelle de la GDT.

Une liste de recommandations d'investissements fondées sur les filtres convenus pourrait s'avérer utile lors de la consultation de l'EN avec les membres de l'alliance (voir Tableau 7).

**Tableau 7: Filtres pour la sélection des investissements prioritaires de GDT**

Recommandations d'investissement par zone prioritaire (paysage, écosystème, district, etc.)	Techniquement adapté	Identifié comme hautement prioritaire au niveau national	Existence d'un mécanisme de mise en œuvre	Existence de champions locaux	Synergie avec d'autres investissements	Rapidité de résultats et impulsion	Note d'ensemble
1.							
2.							
3.							

L'EN aurait à attribuer une note aux actions proposées en fonction des filtres ou des critères convenus. Cette notation permettrait d'établir un classement des actions entre elles, ce qui aiderait à investir en priorité les fonds au fur et à mesure de leur disponibilité. Les investissements existants et planifiés devraient figurer dans la liste pour mieux illustrer les lacunes futures de financement.

Tous les pays pratiquent déjà une forme ou une autre de GDT, comme l'agriculture de conservation, la stabilisation des rives ou des coteaux, l'agroforesterie, l'aménagement des bassins versants, la surveillance écologique, le renforcement des institutions, etc. Il se peut que ces pratiques soient déjà incorporées aux instruments de programmation comme les programmes sectoriels, auquel cas, il est important que l'EN vérifie la cohérence des investissements actuels et proposés pour s'assurer qu'ils se fondent sur un diagnostic solide et complet. Cette étape aurait dû être effectuée durant le diagnostic décrit au chapitre 2, mais si elle n'est pas accomplie en bonne et due forme, elle pourrait présenter des problèmes durant le processus d'établissement des priorités d'investissement décrit ici.

### **Vue d'ensemble du cadre d'investissement**

Comme le Cadre d'investissement de GDT est censé présenter des opérations d'investissement spécifiques et non pas juste des orientations générales, l'EN

pourrait préparer des modèles d'investissements – des descriptions sommaires de nouvelles activités d'investissements possibles, et ce, en étroite collaboration avec les partenaires, en particulier les bailleurs de fonds.

Un modèle d'investissement devrait comporter les informations suivantes: un bref résumé de l'intervention, la zone géographique concernée, le nombre de bénéficiaires, les objectifs du projet/programme, les résultats escomptés, le mécanisme de mise en oeuvre, la modalité de financement, les principaux acteurs concernés, et un budget et un calendrier provisoires. L'Annexe 2 présente un modèle personnalisable.

Pour finaliser la séquence d'activités convenues au sein du Cadre d'investissement du pays, les interventions pourraient être regroupées en quatre ou cinq grandes composantes, à savoir:

- soutien aux activités sur le terrain pour mise à l'échelle de la GDT;
- création d'un environnement favorable pour la GDT (politiques, institutions, financements, conditions);
- renforcement des services commerciaux et consultatifs pour la GDT; et
- mise au point d'une gestion efficace des connaissances et d'un mécanisme de S&E.

Les activités potentielles au sein de ces quatre catégories pourraient se calquer sur celles présentées à l'Annexe 4, en accordant une attention particulière, dans le Cadre d'investissement, à la chronologie, de sorte que les premières actions:

- sont celles dont dépendent les actions successives;
- obtiennent rapidement le meilleur impact afin de créer une impulsion au changement; et
- utilisent les mécanismes de mise en oeuvre existants.

#### **4. Formulation et chiffrage de nouvelles opérations d'investissement et du Cadre d'investissement**

Points essentiels:

- Formulation et chiffrage des interventions prioritaires retenues
- Participation des bénéficiaires et des exécutants des activités et projets
- Pondération en fonction des différents composants du Cadre d'investissement

La quatrième étape concerne la formulation et le chiffrage de nouvelles opérations d'investissements prioritaires et constitue la substance même du Cadre d'investissement, qu'il s'agisse de sa phase préliminaire ou finale. Il se peut que ce travail ait déjà été réalisé en grande partie durant l'étape précédente, en particulier si l'EN a mis au point les modèles d'investissements dont il est question plus haut. Naturellement, les investissements existants et planifiés avec des budgets et autres détails opérationnels, doivent apparaître dans le Cadre d'investissement, pour permettre une approche de mise à l'échelle solide visant à combler les lacunes.

La formulation des nouvelles opérations d'investissement verra la participation des bénéficiaires afin d'identifier les secteurs précis d'intervention, le nombre de bénéficiaires, la méthodologie suivie, les besoins en capacités, etc. Une formulation et un chiffrage détaillés de ces projets sous la responsabilité de l'institution compétente pour une zone spécifique pourraient nécessiter plusieurs mois. Un chiffrage final comportera l'évaluation et la mobilisation de fonds et la création des partenariats requis. Il est conseillé de faire intervenir les financiers dès que possible (voir Encadré 4).

En conséquence, l'EN devra se montrer dynamique dans la mobilisation des fonds requis pour la mise en oeuvre des investissements prioritaires de GDT, en respectant les modalités de financement les plus indiquées pour chaque type d'intervention, telles qu'identifiées dans les diagnostics. Si le processus a été lancé dans une optique consultative, en faisant intervenir les financiers et les ministères de la planification et des finances dès le départ, et si les diagnostics sont crédibles, la tâche sera facilitée d'autant (voir Encadré 4).

Comme il faut généralement un certain temps pour pouvoir recenser les opérations d'investissement, les EN pourraient préparer un Cadre d'investissement en partant d'une version *préliminaire* avec des modèles et quelques idées de projets à part entière, pour aboutir à une version *détaillée* avec des opérations d'investissements "bancables" adéquatement chiffrées et prêtes à être réalisées. La mise en oeuvre de chaque projet /investissement individuel pourra commencer à l'issue de sa formulation et dès que les fonds sont disponibles. Il ne sera pas nécessaire d'attendre que chaque projet individuel soit identifié pour lancer la mise au point du cadre.

**Encadré 4.** Identifier les sources de financement et les partenaires le plus vite possible

En s'appuyant sur les expériences passées, il faut éviter de préparer une liste de préférences des orientations d'investissement ou de projets à "vendre" aux financiers. Les initiatives passées qui ont fait appel à cette démarche n'ont pas été couronnées de succès. L'approche du cadre d'investissement préconisée par les partenaires TerrAfrica consiste à relier les projets en cours, planifiés et futurs à des financements, mécanismes de mise en oeuvre, priorités, objectifs et acteurs spécifiques

Les activités de renforcement des capacités, d'élaboration de politiques, de diffusion de connaissances, et d'amélioration du S&E devraient être classées dans la catégorie ou l'intervention en cause, et non être traitées à part. Ces actions sont primordiales pour la mise en œuvre du portefeuille du Cadre d'investissements et requièrent un classement des investissements par priorités, exactement comme les interventions sur le terrain.

## **5. Mise en oeuvre, suivi et évaluation, et apprentissage mutuel**

Points essentiels:

- La mise en œuvre s'appuie sur les mécanismes existants d'exécution, et les institutions et les partenaires en place
- Un portefeuille solide d'investissements requiert un S&E efficace à l'appui de l'apprentissage mutuel et de la hiérarchisation des investissements. Le S&E n'est pas une option, mais une importante valeur ajoutée au processus dont il fait partie intégrante.
- Le S&E est fondamental pour comprendre ce qui fonctionne et où, permettant de reproduire méthodiquement les initiatives réussies.
- Un dialogue devrait être instauré dès que possible sur les buts et objectifs communs, et les indicateurs servant à les mesurer. Ils pourront être perfectionnés au fur et à mesure de la préparation du Cadre d'investissement. Cela aidera à définir la vision commune de la GDT dans le pays.
- Le Cadre d'investissement de la GDT dans le pays devra, dans la mesure du possible, comprendre des objectifs et des résultats quantifiés en fonction des opérations en cours, des benchmarks et indicateurs de TerrAfrica, et des systèmes de suivi existant dans le pays. Il pourrait être utile de faire intervenir les organismes de mesures spatiales et statistiques du pays. Les objectifs pourront être ajustés au fur et à mesure.
- Une base de connaissances et/ou système d'information sur la gestion dans le pays dotée de moyens SIG serait précieuse pour suivre les progrès du portefeuille de GDT et de l'alliance.
- La mise au point d'outils de S&E et de gestion des connaissances, capacités, et technologies de l'information nécessitera un soutien financier. Ces activités devraient être évaluées et incluses dans le Cadre d'investissement le plus rapidement possible, car il faut du temps pour mettre en place des procédures de collecte et d'agrégation des données.

La cinquième étape concerne **la mise en oeuvre, la constitution d'un système intégré de suivi et d'évaluation et d'apprentissage mutuel**. La formulation de buts communs, d'objectifs et de critères de base servant à mesurer les progrès accomplis et le partage des enseignements tirés entre les acteurs, est au coeur de tout effort multisectoriel sérieux visant à améliorer la qualité et la quantité des investissements. Ces processus doivent, dans la mesure du possible, s'appuyer sur des processus et méthodologies déjà en place au niveau des pays. Les partenaires de TerrAfrica sont en train d'élaborer des outils de S&E ciblés qui seront mis gratuitement à la disposition des pays. Les investissements seront régis par un ensemble limité de buts et d'objectifs communs, mais la mise en oeuvre des opérations d'investissement individuelles se fera dans le cadre de programmes et d'instruments existants ou en

préparation dans les secteurs de l'agriculture, des forêts ou des ressources en eau. Ils seront mis en oeuvre directement ou indirectement par les organes administratifs compétents à l'échelle nationale ou locale, sur la base d'objectifs spécifiques fixés à l'échelon local. Ceci, dans le but d'éviter de créer un programme parallèle qui court-circuite les structures en place. Un "réseau de service" régional de S&E et d'apprentissage en train d'être élaboré par le NEPAD et le PNUE avec la participation d'autres partenaires, pourrait venir en aide à qui en fait la demande.

## **Mise en oeuvre**

**La mise en oeuvre des activités se déroule à deux niveaux: programmes/portefeuilles et projets.** Elle sera guidée par un seul cadre de résultats commun et un système de suivi auquel toutes les activités contribuent, et à qui toutes les parties prenantes sont comptables. Les données et l'expérience seront rassemblées et transformées en connaissances opérationnelles soutenant directement la planification des investissements et la mise en oeuvre des projets.

Les activités individuelles du Cadre d'investissement de GDT seront exécutées par les institutions opérationnelles en place, et d'autres partenaires opérant déjà dans le pays, en partant des sources de financement existantes et des projets en cours. Les institutions nationales seront chargées de la mise en oeuvre de la plupart des actions identifiées dans le Cadre d'investissement. Regroupées en un portefeuille, elles seront renforcées et contribueront aux buts généraux du programme.

La mise en oeuvre au niveau du programme consiste à suivre la préparation et la mise en oeuvre du portefeuille d'activités de projet individuelles. La mise au point et la gestion d'un portefeuille multisectoriel d'activités d'investissements exigent l'avance de coûts de transaction. Toutefois, les avantages potentiels qui en dérivent sont considérables: économies dues à une plus grande transparence, élimination des doubles emplois, identification préexistante des priorités d'investissements – et capacité d'accélérer la livraison de résultats aux agriculteurs, à l'environnement et à l'économie. Les institutions auront besoin de coordonnateurs formés, de systèmes de gestion des connaissances et d'information, de mécanismes pour la coordination et la planification des politiques et des investissements (en constituant peut-être un petit secrétariat). Le dialogue initial entre les champions aura déjà identifié les exigences opérationnelles et les besoins en capacités pour la mise en place d'une alliance nationale sur la GDT, L'EN devrait, durant la phase de diagnostic, chiffrer les options d'investissements et les incorporer dans le Cadre d'investissement. Cela contribuera à l'appropriation de l'agenda et incitera les partenaires gouvernementaux à participer. Un appui additionnel pour combler les lacunes devrait figurer parmi les activités du cadre d'investissement.

## **Suivi et évaluation**

Le S&E au niveau des programmes peut renforcer la gestion des connaissances, le benchmarking, et orienter la conception et la mise en oeuvre des opérations d'investissements individuelles sur le terrain. Cela aide alors à consolider l'alliance du pays, l'alignement autour de buts partagés et une vision commune de la GDT, et renforce le climat de confiance entre les acteurs mais, surtout, soutient la mise en oeuvre et la coordination. Aucun niveau de programme S&E ne peut saisir la situation complète de chaque pays ou opération; les performances des projets

individuels sont mieux appréhendées dans le cadre de systèmes de S&E de projets en fonction des pays et des priorités locales. Mais chaque S&E de projet devrait rendre compte sur une série minimum d'indicateurs stratégiques communs convenus à l'avance. Le niveau de programme devrait apporter une valeur ajoutée et permettre le benchmarking, l'apprentissage mutuel par l'enrichissement issu des échanges d'expérience au sein de l'alliance, et l'établissement de rapports au niveau du portefeuille. L'Annexe 7 présente un cadre de S&E personnalisable pour le Cadre d'investissement, et une chaîne de résultats personnalisables pour les opérations d'investissements individuelles.

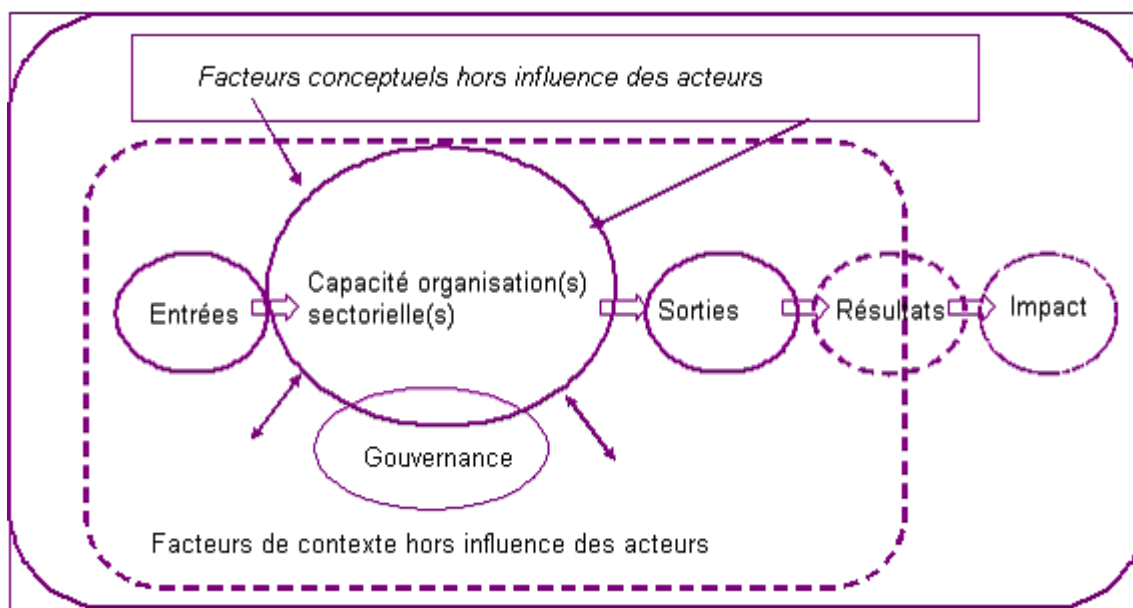
Un système de S&E devra être formulé pour le Cadre d'investissement de GDT, à commencer par la sélection d'un ensemble commun de buts et indicateurs quantifiables et d'un bon rapport coût-efficacité. Ce cadre de S&E aidera ensuite à orienter toutes les interventions connexes dans le Cadre d'investissement. Les éléments de S&E (objectifs, résultats et indicateurs) peuvent être présentés de multiples façons, à l'aide des outils de S&E de TerrAfrica et d'autres sources, et pourraient comprendre une combinaison de:

- résultats et indicateurs issus de projets et programmes en cours;
- résultats et indicateurs provenant de nouvelles sources et renforcement du dialogue avec l'alliance et les partenaires;
- indicateurs et objectifs qui peuvent être agrégés ou désagrégés (tous les indicateurs ne peuvent pas l'être; certains indicateurs seront spécifiques aux conditions locales); et
- identification des sources de données et des responsabilités.

Sur la base des expériences récentes, la mise au point d'un ensemble préliminaire de résultats et d'indicateurs peut s'avérer utile pour mieux comprendre ce que l'EN s'efforce d'atteindre et aider à concentrer les divers groupes et partenaires autour d'un agenda commun. Voir l'Annexe 7 pour des outils personnalisables que les EN peuvent utiliser à cet effet.

Un cadre de résultats basé sur une chaîne de causalité d'indicateurs (entrées-sorties -résultats- impact) est un instrument essentiel, qui détermine le champ d'action et précise dans quelle mesure certains facteurs sont sous leur contrôle direct (entrées, sorties), partiel (résultat) ou leur échappent entièrement (impact). Une chaîne de causalité est présentée à la Figure 7. Ce concept est approfondi dans les outils S&E mentionnés plus haut et détaillés à l'Annexe 7. L'EN peut faire appel à ces outils dans les débats sur la mise au point du Cadre d'investissement et de projets individuels de GDT.

**Figure 7:** Chaîne de causalité des indicateurs.



**2 corrections in Figure 7 :**

**1st line - Facteurs contextuels (et non conceptuels) hors influence**

**Last line –Facteurs contextuels sous influence (et non hors) - within influence**

**Les entrées** mesurent les ressources apportées (ex. nombre de vulgarisateurs formés, nombre de journées organisées sur le terrain, ou nombre d'essais sur champ menés à bien).

**Les sorties** mesurent les biens et services dispensés. Par exemple: nombre d'agriculteurs recevant des conseils de vulgarisation sur la GDT, ou nombre d'associations de producteurs créées.

**Les résultats** ont lieu à de multiples niveaux, mais mesurent toujours les résultats intermédiaires requis pour atteindre les objectifs. Des exemples de résultats sont notamment le pourcentage d'agriculteurs ayant adopté une nouvelle technologie, ayant accès aux services de GDT, ayant adhéré à une association, etc.

**L'impact** mesure les résultats à plus long terme ou les changements produits directement ou indirectement, voulus ou non voulus, à la suite d'une opération, généralement au niveau du pays ou de l'écosystème. Citons comme exemples d'impact, la réduction de la pauvreté, une croissance accrue, la réduction de l'insécurité alimentaire, et l'inversion de la dégradation des terres. On pourrait ajouter également d'autres gains économiques découlant des interventions de GDT, comme la réduction de l'envasement des barrages hydroélectriques, la diminution des crues, un meilleur approvisionnement en eaux souterraines, etc.

**Le Tableau 8** présente des indicateurs possibles de GDT qui pourraient être adoptés au niveau des projets et des programmes. Certains d'entre eux sont en train d'être perfectionnés et développés dans un certain nombre d'opérations et de produits S&E mis au point par TerrAfrica et ses partenaires. Ces produits seront disponibles au fur

et à mesure via la base de connaissances TerrAfrica. Voir l'Annexe 7.2 pour un modèle de chaîne de résultats personnalisable pour les opérations d'investissement individuelles.

	<b>Indicateurs possibles</b>	<b>Valeur base</b>	<b>Cible +5</b>
<b>Entrées</b>	Nombre d'essais ou de journées de démonstration de GDT sur le terrain	-	-
	Nombre d'agents de vulgarisation formés aux techniques GDT	-	-
<b>Sorties</b>	Nombre d'utilisateurs des terres bénéficiant de conseils de vulgarisation GDT	-	-
	Nombre d'utilisateurs des terres recevant des services et matériels de vulgarisation GDT	-	-
<b>Résultats</b>	Nombre d'hectares faisant l'objet de pratiques de GDT <sup>9</sup>	-	-
<b>Impacts</b>	Changement de la qualité du sol dans les zones d'investissements (érosion du sol réduite, accroissement de l'azote et du carbone dans le sol)	-	-
	Changement du couvert végétal dans les zones d'investissement (Indice NDVI ou Productivité nette primaire, en termes de précipitations et de températures. Servant à mesurer la santé des écosystèmes et la dégradation des terres)	-	-
	Pourcentage de changement dans la classification de la couverture du sol (FAO/Satellite)	-	-
	Réduction de l'érosion des sols, accroissement de l'azote dans le sol, etc.	-	-
	Pourcentage d'utilisateurs des terres adoptant des techniques GDT	-	-

## **6. Leçons tirées**

Les leçons suivantes ont été tirées des premiers résultats de mise en oeuvre dans plusieurs pays africains dans le cadre du partenariat TerrAfrica.

**La GDT doit être mieux intégrée dans les divers agendas tels que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) du NEPAD, les réponses aux crises de l'alimentation, de l'énergie et financière, ainsi que l'agenda d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques.**

En particulier, la GDT est une réponse claire au changement climatique, à la fois en termes d'adaptation des systèmes d'affectation des terres aux impacts escomptés et aux vulnérabilités du climat, et de réduction des émissions de carbone dues aux utilisations et aux conversions des terres. Le sol et le couvert végétal stockent davantage de carbone que l'atmosphère.

Des personnages influents et engagés sont fondamentaux pour l'avancement de l'agenda. Il faut également se concentrer davantage sur le concept de "champion". Des soutiens individuels sont souvent plus importants que des soutiens institutionnels. Une approche itérative et progressive, partant d'un Cadre d'investissement préliminaire, n'a pas besoin d'impliquer tous les partenaires dès le départ, mais pourrait commencer par un groupe de champions en mesure de "vendre" les concepts de GDT et de cadre d'investissement en remontant les chaînes de commandement dans tous les secteurs, et parmi leurs collègues et

<sup>9</sup> voir Annexe 7.2

organismes. Il est également important que ces précurseurs restent à l'écoute, c'est-à-dire qu'ils prennent au sérieux les points de vue des agriculteurs et autres utilisateurs des terres.

**Le concept des alliances de GDT au niveau national a été généralement bien accueilli. Toutefois, les partenariats de GDT tendent à fédérer des techniciens; la participation des décideurs et des ministères de la planification et des finances est à privilégier.** La première tâche de tout partenariat de GDT devrait être l'élaboration de principes, de termes de référence communs et d'un programme de travail assorti d'un budget qui servirait de base pour la mobilisation initiale des ressources, garantissant la mise en oeuvre d'un minimum d'activités.

**Les missions conjointes pour le lancement du processus semblent constituer un bon levier.** Néanmoins, il pourrait s'avérer problématique de garantir l'engagement des partenaires. Pour faire avancer le processus de création du programme au niveau du pays, il est important de pouvoir compter sur une présence sur le terrain et de champions influents au sein du gouvernement.

**Les EN semblent porter leur attention sur certaines lacunes émergentes, à savoir:**

- les difficultés de budgétisation et de hiérarchisation des interventions futures dans le Cadre d'investissement GDT (liste de préférences);
- les difficultés de liaison des objectifs, priorités, etc. aux priorités et programmes existants (ex. DSRP, stratégies sectorielles, processus CAADP, Plans d'action nationaux, etc.): les documents du Cadre d'investissement ne sont pas censés réinventer la roue mais faire fond sur les objectifs et priorités existants en les complétant (voire en les amendant si nécessaire) par le biais de consultations approfondies et de bons diagnostics;
- les débats limités sur les buts, objectifs, indicateurs, modalités de collecte des données/ responsabilités pour le système de S&E;
- les difficultés de liaison des barrières identifiées aux investissements proposés; et
- l'incorporation de cartes/photos dans le document du Cadre d'investissement pour le rendre plus attrayant.

**L'expérience montre qu'il est plus facile de présenter le Cadre d'investissement GDT comme un document vivant -et crédible-** qui sera périodiquement remanié et mis à jour pour tenir compte des leçons tirées et des résultats des investissements et du nouveau travail analytique. Il est important de définir dès le départ les modalités d'incorporation des nouvelles informations dans le Cadre d'investissement révisé. Un moyen serait de scinder en deux phases le Cadre d'investissement.

**Le budget nécessaire à la préparation d'un Cadre d'investissement peut varier énormément d'un pays à l'autre,** en fonction de la situation locale, de la disponibilité de diagnostics, des impératifs des parties prenantes, du nombre d'acteurs et de la réceptivité du pays à l'assistance technique externe.

**Avant tout, la leçon primordiale est que tous les partenaires agissent de concert sous l'égide de TerrAfrica.** On ne peut obtenir de résultats qu'en adoptant une démarche d'apprentissage par la pratique pour affronter les enjeux complexes et multidisciplinaires posés par la dégradation des terres et leur utilisation en Afrique.